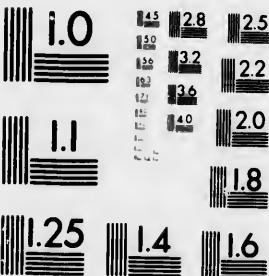
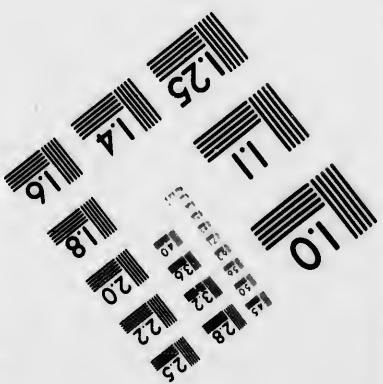
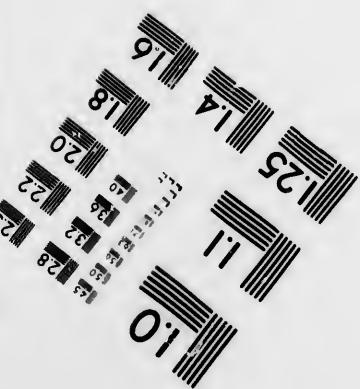


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
12X	16X	20X	✓	24X	28X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

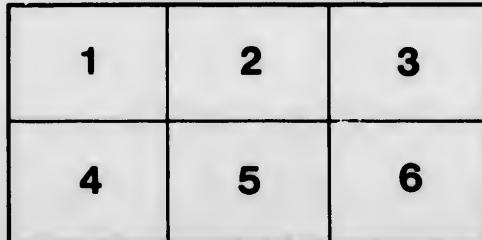
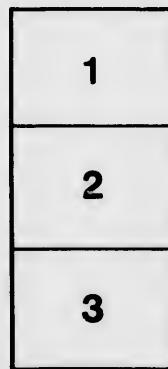
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

2168

82.75

573

168

182-75

573

LE GOUVERNEMENT

DU

RECUEIL DE LA LOI DU CANADA

DU

ST. HYACINTHE.

SECONDE PARTIE.

ST. HYACINTHE:

RECUEIL DU "GOVERNEMENT"

BIBLIOTHEQUE DE LA
VILLE DE MONTREAL



COLLECTION
GAGNON

IX82.75

H623

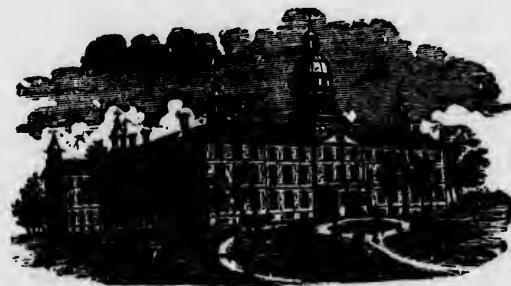
30168

29

Forme 1580-1-20

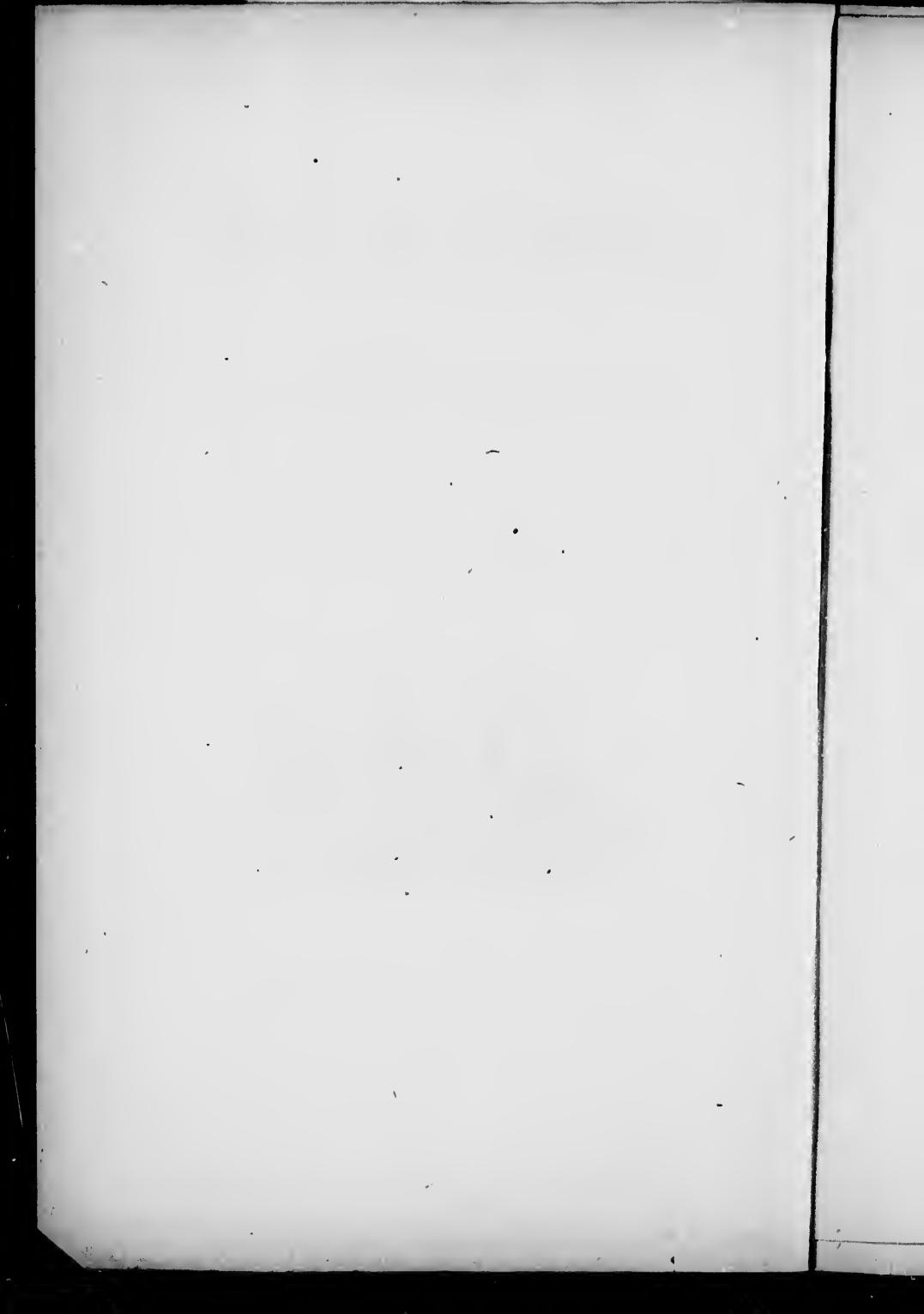
HISTOIRE
DU
SEMINAIRE
DE
ST. HYACINTHE.

SECONDE PARTIE.



ST. HYACINTHE :
DES PRESSES A POUVOIR DU "COURRIER."

1879.



AUX ANCIENS ÉLÈVES DU SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE.

—oo—

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

La brochure " Souvenirs de la Réunion Générale, etc.," publiée à la suite de nos Fêtes des 25 et 26 Juin 1878, contenait la première partie de l'Histoire anecdotique du Séminaire de St. Hyacinthe. Cette Histoire fut continuée aux Examens de l'an dernier. Et comme on aimera généralement à pouvoir ajouter cette deuxième partie à la première, les Prêtres du Séminaire ont décidé d'en faire imprimer quelques centaines d'exemplaires, et de les faire adresser, en don gracieux, aux Elèves et autres personnes qui ont déjà souscrit pour la Chapelle projetée ainsi qu'à ceux qui n'ont pas encore été en position de le faire, mais sur la bonne volonté desquels ils croient pouvoir compter. Chargé par eux, comme Secrétaire-Trésorier du Fonds de la Chapelle, de faire cet envoi, j'ai accepté avec d'autant plus de plaisir que j'y ai vu une occasion favorable et longtemps désirée de vous faire connaître l'état présent de notre Œuvre et nos espérances pour l'avenir.

Vous savez déjà, Messieurs, que j'ai employé une partie de l'année dernière à visiter les anciens Elèves et à solliciter leurs souscriptions en faveur de notre projet. Mon état de santé et diverses causes imprévues de retard m'ont empêché de suivre tout l'itinéraire que je m'étais tracé, et par le malheur des temps ou pour autres raisons un très grand nombre n'ont encore souscrit aucun montant déterminé ; malgré tout, mes listes montrent un total de \$15159.00 fourni par 339 souscripteurs, ce qui donne une moyenne de près de \$45.00. C'est là, certes, un résultat magnifique, et cependant il appelle certaines remarques.

Observons d'abord que ce résultat n'est pas réalisé et qu'il devra y avoir quelque déficit par mort, accidents ou autrement. Disons ensuite que le nombre de 339 souscripteurs est à peine la moitié de ceux qui peuvent donner quelque chose ; et enfin que ce montant de \$15000.00 ayant besoin d'être dépassé, il faut que les retardataires et les indécis arrivent à leur tour.

Qu'on veuille bien se rappeler que *Notre Chapelle* n'est plus un simple projet, mais une chose décidée et qu'elle se fera quand même ; je dirai plus, elle est déjà commencée, elle va se poursuivre activement et elle sera terminée au plus tôt. Le plan en est fait et approuvé, les matériaux sont à se transporter, le contrat de la maçonnerie est signé, etc. Nous espérons que dans trois ans notre Eglise pourra être livrée au culte ; et dès lors, notre engagement étant supposé rempli, la messe y sera dite, deux fois par semaine,

pour les vivants et pour les défunts, élèves, professeurs, fondateurs, bienfaiteurs, etc.

Il est donc temps, Messieurs et chers confrères, que chacun se mette en règle, afin qu'on ait les moyens de payer les travaux à mesure qu'ils s'exécuteront. Il est possible que l'an prochain quelqu'un puisse s'occuper spécialement de l'œuvre de la souscription, mais pour cette année chaque Prêtre du Séminaire est retenu à sa besogne, je ne puis donc que prier chacun de vous d'agir de lui-même et de suite.

Notre Chapelle devant, pour rencontrer les besoins, avoir une longueur de 125 pieds sur 60 de largeur, sans compter le chemin couvert à deux étages qui sera en pierre et relié à la Chapelle, on comprend que si tous n'y mettent pas leur bonne volonté, il se rencontrera un déficit plus ou moins éconsidérable qui devra être supporté par le Séminaire. Or, Messieurs, nous avons promis de *donner* une Chapelle, de fonder, de nos bourses, un monument durable de notre affection et de notre gratitude. Donc nous le devons. Au reste, vous seriez peinés, Messieurs, de voir votre *don* devenir une *charge*. Même en supposant que le montant actuellement souscrit sera strictement suffisant, vous vous reprocheriez vivement, plus tard, de n'y avoir pas ajouté votre contribution ; vous vous demanderiez si vous avez convenablement satisfait à votre devoir, et si votre part sera bien grande, aux yeux de Dieu, dans les prières et les messes offertes chaque semaine à votre intention, si enfin vous ne

gateriez pas un peu le plaisir de la prochaine Réunion Générale, lors de l'inauguration de cette Chapelle.

Donc aux retardataires ma première demande, et ma deuxième aux souscripteurs actuels.

Aux premiers je demanderai de vouloir ajouter leur nom et leur offrande à ma liste de souscription ; à cette fin, je me permets d'ajoindre à la présente un blanc de Billet à remplir.

Aux seconds je demanderai, s'ils ne l'ont déjà fait, de vouloir faire honneur au premier versement dû le 26 Juin dernier, et même (vù l'époque avancée de l'année) au deuxième, s'ils le peuvent commodément.

Que les uns et les autres envoient, soit à moi, soit au Procureur du Séminaire, leurs souscriptions ou payements, sous une forme ou une autre, par lettre enrégistrée, mandat sur la poste ou chèque, etc. Reconnaissance en sera donnée de suite, et entrée en sera faite en nos livres.

Vous ayant fait, Messieurs, ces communications et ces demandes en toute franchise et simplicité, je souhaite à tous prospérité et bonheur pour l'année présente et pour celles qui suivront.

Je suis bien humblement et bien cordialement
de vous tous le serviteur et confrère,

A. DUMESNIL, PTRE.
Sec.-Trés.

Séminaire de St. Hyacinthe 31 Janvier 1880.

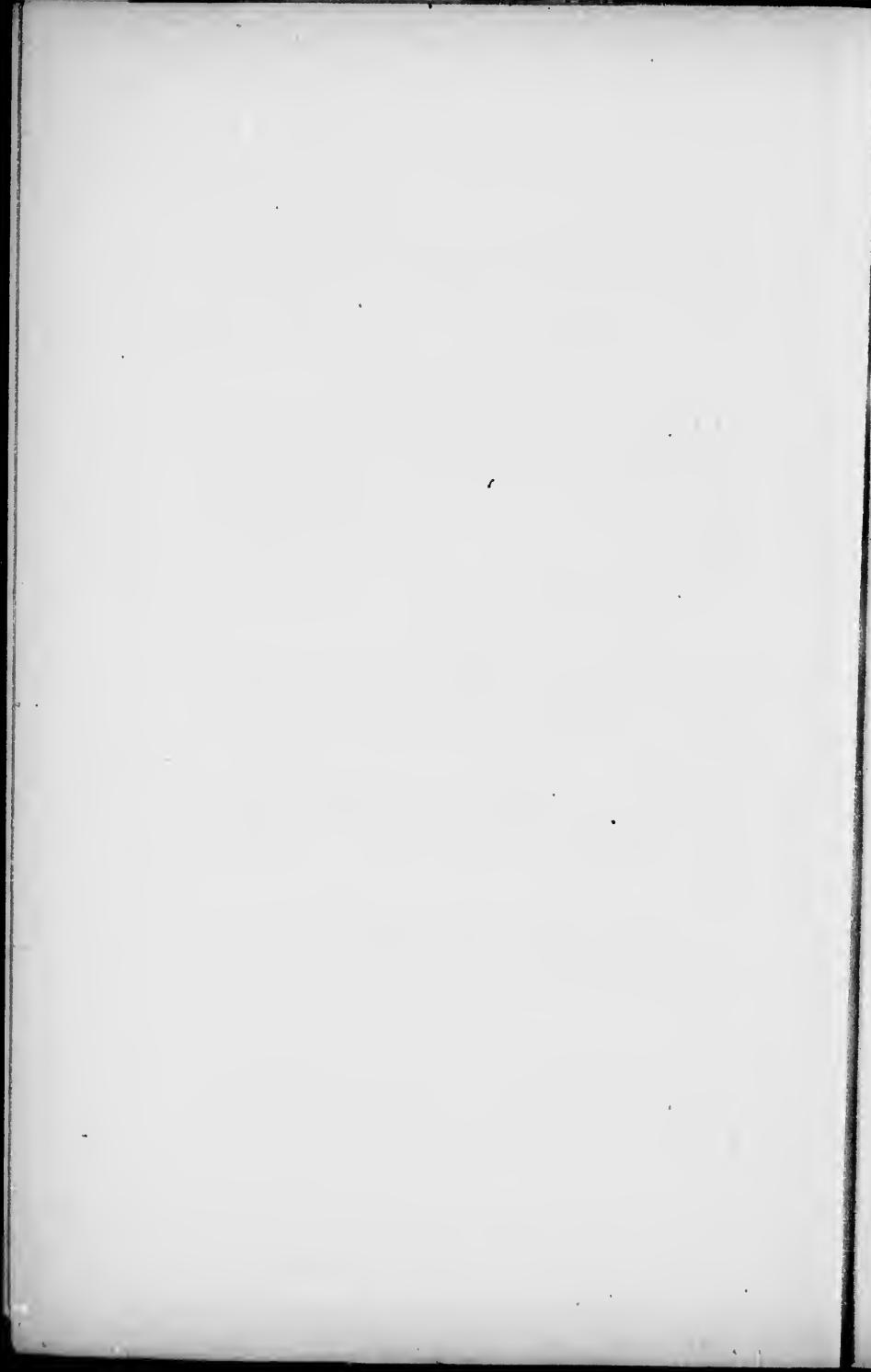
A la réunion des anciens élèves du Séminaire de St. Hyacinthe qui a eu lieu le 25 et le 26 Juin de l'année dernière, il y eut un entretien dans lequel on raconta l'histoire des premiers temps de cette institution. Cet entretien a été écouté avec un grand intérêt, et il a été publié dans le compte-rendu de la fête.

A la distribution des prix qui s'est faite le 1er juillet de cette année, on a continué l'histoire du Séminaire dans la même forme. Un certain nombre d'anciens élèves de la maison ont demandé avec instances la publication de ce récit : on a acquiescé à ce désir.

Cette seconde partie de l'histoire du Séminaire contient ce qui s'est passé d'intéressant sous la direction de MM. Maguire, Proulx et Prince. Comme la première partie, elle est entremêlée de ces traits anecdotiques qui rappellent si agréablement aux anciens élèves leur vie de collège.

L'entretien est supposé avoir lieu entre quelques-uns de ceux qui avaient fait partie de la réunion de l'année précédente et quelques élèves actuels de la maison.

Les interlocuteurs étaient, MM. Richard, Ducharme, Langevin, Normandin, Guertin et Valin.



ENTRETIEN SUR L'HISTOIRE
DU
SEMINAIRE DE ST.HYACINTHE

SECONDE PARTIE.

M. NORMANDIN.

Messieurs, nous vous saluons—Nous sommes d'anciens élèves qui nous trouvions à la grande fête de l'année dernière ; nous y avons eu une si douce jouissance que nous sommes revenus pour assister à la distribution des prix qui doit avoir lieu dans la journée, et jouir encore du plaisir de revoir des confrères avec qui nous rappelions tout le bonheur que nous avons goûté au beau jour de la réunion.

M. LANGEVIN.

Vous nous faites beaucoup d'honneur, messieurs, en voulant bien prendre part à la fête littéraire d'aujourd'hui. Nous aussi nous sommes sous l'influence des émotions de celle de l'année dernière. A la joie que nous avons vu éclater chez les anciens élèves, nous avons compris ce qui nous est répété si souvent, que le temps du collège est le plus beau de la vie, et cela nous fait apprécier davantage notre séjour en cette maison d'éducation.

M. NORMANDIN.

Jouissez de la paix que vous y goûtez. Vous ne la trouverez pas toujours au sortir de cette enceinte. Vous rencontrerez des soucis de toute espèce, et dans la vie privée et dans la vie publique.

M. RICHARD.

Nous respirons ici une atmosphère de paix et de sérénité qui nous réjouit, ce me semble. Vous êtes

heureux d'habiter dans cet asile de la science, et de jouir habituellement, du moins à la belle saison, de ces bosquets magnifiques qui avoisinent cette maison et du beau parterre qui en fait l'avenue ; nous le trouvons encore embelli cette année.

M. DUCHARME.

Nous ne voyons ces lieux qu'avec une émotion pleine d'allégresse au souvenir de tout ce qui s'y est passé l'année dernière, l'intéressante séance de la veille, la messe à la paroisse avec les anciens cantiques, la procession solennelle, l'inauguration de la statue de M. Girouard, les discours qui ont été prononcés, le dîner où la joie a éclaté avec toute la vivacité et la naïveté du jeune âge.

M. GUERTIN.

Pour nous, il est un souvenir que nous avons spécialement conservé, c'est celui de l'entretien où l'on a raconté l'histoire des premiers temps du collège ; ce qui a excité vivement notre intérêt, en même temps que nous avons été bien amusés des anecdotes que l'on a relatées ; si nous n'avons pas eu l'honneur de prendre la parole en cette circonstance, comme quelques-uns de nos confrères, nous étions auprès des interlocuteurs, les écoutant avec la plus vive attention.

M. LANGEVIN.

Mais je crois que Monsieur était un de ceux qui ont pris part à cet entretien ?

M. NORMANDIN.

Oui, et je suis heureux d'avoir pu vous donner ce contentement.

M. LANGEVIN.

Nous le serions nous-mêmes si nous pouvions avoir la même jouissance. La continuation de l'histoire de cette maison aurait encore pour nous un bien haut

intérêt. Mais nous sentons que ce serait une impertinence de notre part de vous prier de continuer la narration que vous avez faite l'année dernière. Nous comprenons que votre temps doit être employé à revoir vos anciens confrères.

M. NORMANDIN.

Nous en avons déjà salué un grand nombre hier soir et ce matin ; je me rendrais volontiers à votre désir ; il est si doux de rappeler un passé de bonheur, et je pense que ces messieurs n'auraient pas d'objection à vous parler du temps qu'ils ont passé au collège. Mais le temps doit vous manquer à vous-mêmes. La distribution des prix doit avoir lieu dans quelques heures, et vous avez à faire les préparatifs du départ.

M. LANGEVIN.

Ah ! cela est fait, et rien ne saurait nous faire plus de plaisir que d'entendre raconter une partie de l'histoire de cette maison qui nous est si chère.

M. NORMANDIN.

Pour ma part, je ne puis guère vous parler que de ce qui s'est passé sous la direction de M. Maguire ; j'ai quitté le collège l'année qui a suivi son départ. Deux de ces Messieurs sont restés dans la maison plusieurs années après que je l'eusse laissée, et Monsieur a commencé ses classes comme je finissais les miennes ; ils voudront bien, je m'en flatte, faire leur part en racontant ce qui s'est passé de leur temps.

M. DUCHARME.

Pour moi, j'ai oublié bien des choses ; je redirai pourtant à ces jeunes messieurs ce que je pourrai me rappeler de plus intéressant.

M. RICHARD.

Il en sera ainsi de moi.

M. VALIN.

Si vous me laissez quelque chose à glaner, je le recueillerai.

M. LANGEVIN.

Messieurs nous sommes confus de votre condescendance ; veuillez vous asseoir sur ces humbles siéges.

M. GUERTIN.

Vous avez dit l'année dernière que vous auriez aimé à parler de l'administration de M. Maguire qui avait remplacé M. Crevier, comme directeur. Nous prêtons l'attention la plus vive à ce que vous voudrez bien nous faire entendre.

M. NORMANDIN.

M. Maguire a été l'un des prêtres les plus distingués du clergé canadien. Il naquit à Philadelphie en 1774 d'un père issu d'une ancienne et noble famille d'Irlande qui était venu s'établir aux Etats-Unis, et qui ensuite alla demeurer à Halifax où il exerça des emplois honorables. Notre futur directeur fit ses études au Séminaire de Québec ; il y eut les plus grands succès. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Mgr. Denault Evêque de Québec, se l'attacha comme secrétaire ; puis Mgr. Plessis le nomma vicaire à la Cathédrale. Il fut ensuite quelque temps curé à Berthier de Bellechasse, et en 1816, il fut chargé de la paroisse de St. Michel de la Durantaye, une des plus importantes du diocèse. Il s'y distingua par le zèle le plus dévoué, et par le talent d'instruire son troupeau dans les catéchismes qu'il faisait tous les dimanches à la fin de l'office, et où il exposait la doctrine chrétienne, avec une grande clarté, et une manière qui excitait vivement l'intérêt. Il savait distinguer les heureuses aptitudes intellectuelles des enfants ; il prenait un soin particulier de les instruire.

Parmi ceux qui fréquentaient le catéchisme, il y avait un enfant qui se faisait remarquer par la manière

intelligente avec laquelle il répondait, et par le compte rendu qu'il donnait des instructions ou des histoires pieuses qu'il avait entendues, soit au curé lui-même, soit à ses jeunes compagnons au sortir de l'église. Avec une naïveté respectueuse, il adressait souvent à son pasteur des questions qui dénotaient son désir ardent de s'instruire. M. Maguire lui porta un intérêt particulier, et frappé de son intelligence, il engaga ses parents à lui procurer une éducation classique. Cet enfant est devenu cet homme qui, par sa vaste érudition, ses éminents services dans l'ordre politique et judiciaire, et la beauté de son caractère est la gloire la plus pure de notre pays dans la société laïque, et le modèle accompli du grand et du bon citoyen ; on sent que je veux parler de l'Honorable Augustin Norbert Morin, dont les restes reposent dans l'église de Notre-Dame de St. Hyacinthe.

M. Maguire avait toujours montré l'intérêt le plus dévoué à la cause de l'éducation : c'est sans doute ce qui le porta à se charger de la direction de ce collège qu'il prit en 1828. Il était alors âgé de 54 ans. Souffrant presque continuellement des atteintes du rhumatisme, il se livra cependant à sa nouvelle œuvre avec une grande activité. Il mit l'ordre aux affaires temporelles de la maison. Doué d'une aptitude remarquable sous ce rapport, il surveilla avec un grand soin ce département et y établit l'économie. Il s'adressa au gouvernement pour avoir une aide pécuniaire en faveur de l'institution ; elle fut accordée ; c'est, je crois, la première allocation qui ait été faite par la législature aux collèges du Bas-Canada.

M. RICHARD.

Il y eut aussi un grand travail de la part de M. Maguire pour mettre les études sur un meilleur pied ; il pourvut les classes de cartes géographiques et la bibliothèque de la maison de livres utiles. Il mit sa propre bibliothèque, qui était volumineuse et bien choisie, à l'usage des professeurs, et il fit l'acquisition de quelques instruments pour commencer un cabinet

de physique. Il avait acheté dans son voyage à Québec la première machine électrique qu'il y ait eu dans cette maison : de Sorel il l'a apportée jusqu'ici sur ses genoux. Il faisait fréquemment des examens et interrogeait les élèves d'une manière piquante : il stimulait chez eux, par divers moyens, le désir de s'instruire, et il s'attachait surtout à rendre les connaissances pratiques et utiles. Il aimait à converser avec les maîtres qui étaient de jeunes ecclésiastiques : il leur indiquait ce qu'ils avaient à étudier, et leur inspirait à eux mêmes un grand désir d'acquérir la science. J'ai entendu dire à votre Supérieur qu'il lui devait beaucoup sous ce rapport.

Ce directeur distingué formait les élèves avec un soin tout particulier aux bonnes manières, à la politesse et à la propreté ; il leur faisait remarquer les moindres défauts opposés à ces qualités, et il a pu s'applaudir de voir les efforts qu'il a faits couronnés d'un succès difficile à obtenir.

M. NORMANDIN.

Voici un trait qui prouve ce que vous dites quant à la propreté. Lorsqu'il se rendait à la salle d'études pour l'examen ou la lecture spirituelle, s'il remarquait le plus petit morceau de papier sur le plancher, il le montrait du doigt à l'élève près duquel il se trouvait, et il fallait que celui-ci l'enlevât à l'instant. Aussi la salle d'études était toujours nette. Il voulait que tout fût bien rangé ; et s'il voyait traîner quelque part un objet quelconque, il s'informait à qui il appartenait, et après lui avoir reproché sa négligence, il l'obligeait à le mettre dans l'endroit convenable. Ceci lui causa un jour une aventure un peu compromettante. Il avait trouvé dans un corridor je ne sais quel meuble. Il entre à l'étude pour l'examen ; les professeurs s'y trouvaient comme de coutume. Il parla de la nécessité qu'il y avait à avoir de l'ordre partout, et à mettre chaque chose à sa place, et ensuite il dit : "Que celui à qui appartient ce meuble se fasse connaître, ce sera sa punition. Personne ne bougea ; le directeur in-

sista ; alors un des ecclésiastiques, et c'était celui qui était le plus considéré parmi les professeurs, s'avança et dit : " L'objet est à moi—il avait besoin d'être raccommodé—je viens de le descendre, dans l'intention de vous demander la permission de l'envoyer chez l'ouvrier." Les écoliers se regardèrent en souriant un peu malicieusement, et la contenance du directeur parut embarrassée.

M. DUCHARME.

J'ai aussi mon anecdote à raconter quant à la politesse qu'il exigeait des élèves. J'étais alors dans ma première année de collège. Avec deux de mes camarades j'avais je ne sais quoi à demander au directeur. La porte de sa chambre était entr'ouverte : nous entrons sans frapper, ni saluer, et exposons *ex abrupto* notre demande. M. Maguire prend un air de surprise et de mécontentement, et nous dit :—" Qui êtes-vous, d'où venez-vous, qui vous a donné le droit d'entrer dans ma chambre ? " —Mais, monsieur, nous sommes des écoliers qui venons vous demander une permission. —Vous, des écoliers ? Des écoliers ne sont pas des grossiers : ils frappent à la porte, et saluent le directeur, ils n'agissent pas comme vous avez fait. Si vous êtes des écoliers, faites les choses comme il faut—je verrai ce que j'ai à faire. Nous comprenons la leçon ; nous sortons un peu piteusement. Nous frappons. M. Maguire dit d'une voix forte : Entrez. Nous le saluons de notre mieux. Alors avec un accent affectueux : Bonjour mes enfants ; vous venez me voir, asseyez-vous sur ces sièges. Pardonnez, Monsieur, nous venons vous prier de nous accorder telle permission. —Avec plaisir ; vous faites les choses si poliment que je ne pourrais vous refuser. —Nous le remercions en le saluant, et il nous reconduisit jusqu'à la porte.

D'après ces traits, vous trouverez qu'il y avait dans le caractère de M. Maguire une certaine teinte d'originalité : il s'y mêlait quelquefois une finesse un peu malicieuse. Un jour, un bon Curé vit sur sa table un

livre traitant des sciences naturelles. L'ayant ouvert, il vit certains passages qui excitèrent son désir de le lire, et il demanda la permission de l'emporter ; ce qui lui fut accordé. Mais, dit M. Maguire, après avoir raconté le fait : Que le diable soit mort, s'il en comprend seulement la préface.

M. VALIN.

Je n'ai point connu M. Maguire ; mais, entré au collège peu de temps après son départ, j'ai entendu raconter un fait qui montre qu'il avait une manière plaisante et habile de faire les choses. Alors on ne connaissait ni le gaz, ni l'huile de pétrole ; on ne s'éclairait même à l'étude qu'avec d'humbles chandelles. Un écolier était chargé de les préparer et de faire de temps à autre le tour des tables pour les moucher. C'était une fonction peu agréable et qui faisait perdre du temps, et l'élève qui la remplissait portait le nom peu honorifique de suiffier. Celui qui l'exerçait depuis un certain temps trouva qu'il avait fait son tour, et qu'il était juste qu'un autre prît sa place. Il demanda au directeur d'être déchargé de ce pénible emploi. Celui-ci accepta sa démission : mais il sentait la difficulté de le remplacer, vu la répugnance des élèves à cet office. Voici comment il se tira d'affaire. A la lecture qui suit le chapelet, il dit : Un de vos confrères, et il le nomma, vous a rendu beaucoup de services dans l'emploi qu'il a rempli : il s'en est acquitté de la manière la plus satisfaisante, il s'est montré digne de la confiance que j'avais reposée en lui. Je le remercie solennellement pour moi et pour vous. Il lui faut un remplaçant. Cette charge demande de la part de celui qui doit l'exercer, beaucoup de propreté, de vigilance, et un grand amour du devoir pour ne pas manquer à la règle du silence en passant si souvent au milieu de ses confrères pendant l'étude : la nomination à cet office est un témoignage d'estime et de confiance : Je trouve que M. un tel le mérite, et en conséquence je le proclame Surintendant de la lumière. L'élève décoré de ce titre pom-

peux et revêtu, si solennellement de cette fonction l'accepta avec fierté, et pour soutenir son honneur l'exerça avec exactitude.

M. RICHARD.

M. Maguire aimait à prendre les élèves par le sentiment de l'honneur. Il punissait quelquefois ; il n'infligeait point de peine corporelle, mais rappelait le délinquant au devoir en lui faisant sentir par des termes énergiques ce qu'il y avait dans sa conduite de répréhensible.

M. VALIN.

Son âge, sa dignité, lui donnaient une autorité qui lui permettait d'en agir ainsi. Quant aux punitions corporelles, je répéterai un mot célèbre. S'il y a de grands exemples contre, il y a de fortes raisons pour. Dans tous les cas elles ne doivent avoir lieu que rarement, avec mesure, pour des fautes d'une grande gravité, seulement à l'égard d'élèves incorrigibles par d'autres moyens de répression, et avec une expression de la part de celui qui les fait subir indiquant qu'il agit par devoir et dans l'intérêt de l'élève qui les a méritées.

M. RICHARD.

La gravité de M. Maguire ne l'empêchait pas de se montrer aimable envers les élèves : il leur parlait avec bienveillance, prenait plaisir à regarder leurs jeux, et quelquefois il les amusait lui-même par certains tours qu'il appelait ses *sortiléges*. Il passait ses récréations entières au milieu des écoliers malgré le bruit étouffant, et la poussière qui était étouffante dans la salle si basse du vieux collège. C'était pour lui un devoir ; il le remplissait. De temps à autre il lisait, ou assis sur un banc il regardait. Un soir, il vit venir près de lui un des plus jeunes élèves qui lui dit : Monsieur, deux autres écoliers et moi nous voudrions jouer aux cartes ; mais il nous faudrait être quatre pour

faire la partie : nous avons demandé à plusieurs qui nous ont refusés : vous ne paraissiez pas occupé dans ce moment ; venez donc jouer avec nous autres.—Le directeur accepta, et s'amusa beaucoup avec ses partenaires,

Quoiqu'il y eut plus de trente ans qu'il eut quitté le séminaire, et que ses fonctions de curé dans une grande paroisse eussent dû être chez lui un obstacle à la vie régulière d'une communauté, cependant on le voyait avec admiration se rendre avec la plus ponctuelle exactitude à tous les exercices. Il apparaissait à son poste au premier coup de cloche ; il souffrait pourtant presque habituellement du rhumatisme, mais il surmontait ses douleurs pour accomplir ses devoirs. Il a été d'ailleurs pour les professeurs et les élèves du collège, un sujet constant d'édification par sa grande piété. Son recueillement dans la prière, et la vivacité de sa foi, qu'il manifestait en toute rencontre, étaient une leçon bien efficace.

M. Maguire faisait le catéchisme de la manière la plus instructive et la plus propre à captiver l'attention : les élèves aimaient à l'entendre, et ils regrettaient qu'il ne voulût jamais leur faire de sermons proprement dits.

M. DUCHARME.

Il faut bien dire qu'il ne voulait non plus confesser personne : et il s'en suivait un grave inconvénient ; le vicaire désigné pour la confession ne pouvait pas toujours se rendre à l'heure fixe : quelques uns s'adressaient à M. Girouard, et il fallait alors aller à la sacristie de la paroisse, attendre son tour au milieu des nombreux pénitents du vénérable curé ; ce qui faisait perdre beaucoup de temps ; et puis, pour aller du collège à l'église, ou revenir de l'église au collège, il y en avait qui, vu que cela leur est propre, faisaient le tour des écoliers, allant dans le village, s'arrêtant chez un parent ou une connaissance aux dépens de la contrition et du ferme propos.

Un trait frappant dans la conduite de M. Maguire

était la grande vénération qu'il avait pour le fondateur du collège : il n'en parlait qu'avec un profond respect, et il aimait à faire sentir aux écoliers ce qu'il devait à cet insigne bienfaiteur de la jeunesse. M. Girouard, à son tour, se plaisait à parler du directeur avec l'expression d'une haute estime, et d'une vive reconnaissance pour les services qu'il rendait à sa maison.

M. NORMANDIN.

Je ne sais pas pourtant si dans une circonstance M. Maguire n'eut pas une intention un peu malicieuse à l'égard du vénérable fondateur. Celui-ci avait pris dans ses missions chez les sauvages l'habitude de fumer, et il faut bien dire qu'il ne laissait la pipe que lorsque le devoir ou les convenances l'exigeaient, ce qui donna lieu à une plaisante aventure.

Un citoyen de St. Hyacinthe se trouvant dans une paroisse voisine, après avoir fait, sous plusieurs rapports, l'éloge de son curé, dit qu'il fumait beaucoup, et s'apercevant de la naïveté de ceux à qui il parlait, il dit que c'était une habitude telle chez lui que lorsqu'il chantait la grand'messe, il se faisait apporter sa pipe pendant le *Gloria* et le *Credo*. Ceux-ci le crurent, racontèrent la chose à leurs voisins, et le dimanche suivant il vint un certain nombre de gens de cette paroisse assister à la messe de St. Hyacinthe pour être témoins de ce curieux fait.

Donc M. Girouard était un grand fumeur. Si c'est un défaut il y en a bien qui ne peuvent lui jeter la première pierre. Or M. Maguire s'était aperçu que quelques-uns des jeunes professeurs faisaient usage de la pipe, que lui avait en horreur, et ce qui était d'ailleurs contre l'ordre. Le règlement ne contenant pas la défense de fumer, le directeur y ajouta un article renfermant cette prohibition avec l'exposé des motifs qui la nécessitaient, consistant dans l'énumération des inconveniens de tout genre que la pipe amène avec soi. Mais il fallait que le Supérieur approuvât cet article pour qu'il eut force de loi.—Je com-

prends, dit M. Girouard, lorsqu'il lui fut présenté; et prenant sa pipe, il signa en disant : il faut faire ce que je dis et non ce que je fais.

M. DUCHARME.

Nous ne devons pas oublier que M. Maguire fut bien efficacement aidé dans la première année de son administration par M. Crevier, qui avait été directeur l'année précédente, et qui alors exerçait la charge de procureur. Les sages conseils de celui-ci furent utiles à celui qui l'avait remplacé et qui n'avait pas l'expérience du gouvernement d'un collège. M. Crevier mit à son emploi ce dévouement, cet amour du bien, ce désir de rendre service qui l'ont animé dans tout ce qu'il a fait. Il quitta le collège à la fin de cette année scolaire en 1828, et il fut nommé curé de St. Luc ; il dirigea cette paroisse avec un tel succès, que, comme cela vous a été raconté, M. Girouard, que ses infirmités forcèrent à donner sa démission, le demanda pour être son remplaçant à la cure de St. Hyacinthe. Il ne pouvait avoir un plus digne successeur : cette paroisse qu'il a desservie pendant 20 ans doit lui conserver une perpétuelle reconnaissance pour le zèle avec lequel il a rempli ses devoirs de pasteur, les vertus dont il l'a édifiée, et la fondation de cet Hotel-Dieu, si précieux à cette ville, dont les membres ont exercé la charité avec un héroïque dévouement, et qui accomplit sa belle œuvre dans les diverses maisons qu'il a établies dans ce diocèse et dans ceux de Sherbrooke et de Portland.

M. VALIN.

M. Crevier a continué de porter un vif intérêt au Collège de St. Hyacinthe. Devenu l'un des membres de la corporation civile de cette institution, il prenait part régulièrement aux assemblées qu'elle tenait et, donnait des avis judiciaires pour lesquels on avait un respectueux égard. En diverses circonstances, il a fourni des preuves de la bienveillance qu'il a conservée envers les anciens membres de la maison avec lesquels il avait été en rapport.

M. GUERTIN.

Nous avons souvent entendu nos maîtres nous parler de ce vénérable prêtre avec l'expression d'une haute et respectueuse estime pour ses vertus, et d'une vive reconnaissance pour les services qu'il a rendus à cette maison.

M. LANGEVIN.

Vous rappelez-vous quels étaient les professeurs employés pendant l'administration de M. Maguire ?

M. RICHARD.

M. Pouliot faisait les Mathématiques ; c'est lui qui a été pendant longtemps Curé de la paroisse de St. Gervais dans le diocèse de Québec ; il est décédé il y a quelques années. M. Proulx, depuis directeur, faisait la Rhétorique. La classe de Belles-Lettres avait pour professeur M. Jean-Baptiste Boucher Belleville, qui depuis a quitté l'état ecclésiastique, et il faut l'attester avec tristesse, a abandonné la foi catholique. Il y avait alors parmi les maîtres, M. Léon Birs, ce respectable neveu de M. Girouard que nous avons vu l'année dernière à la réunion ; M. Brien, longtemps Curé de St. Mathias et qui est mort à l'Hotel-Dieu de cette ville ; M. Ignace Archambault, frère de M. le Curé de St. Hugues, décédé à St. Antoine dans sa deuxième année de prêtrise ; M. Raymond le supérieur actuel, qui fit d'abord la Syntaxe, et ensuite la Rhétorique.

N'oubliions pas un ecclésiastique irlandais, M. Dempsey, qui amusait beaucoup par ses saillies et la manière dont il parlait le français.

Un jour, il fut mandé auprès de Mgr. Lartigue qui faisait la visite de la maison, et on lui demanda au sortir de l'entretien, s'il n'avait pas éprouvé quelque crainte, quelque embarras en présence de ce prélat dont l'aspect était sévère. Oh non, répondit-il, il ne m'a pas du tout serré, il voulait dire gêné.

M. NORMANDIN.

Vous avez mentionné un ecclésiastique à qui il est arrivé une assez singulière aventure.

A cette époque, il y avait une bande organisée de voleurs, anglais ou américains, qui en divers endroits du pays étaient entrés la nuit dans les maisons, et s'étaient emparés de sommes d'argent plus ou moins considérables ; on les redoutait à St. Hyacinthe comme ailleurs. Or, l'ecclésiastique en question, ayant un peu d'argent, en avait une terrible peur. Deux de ses confrères s'aviserent de lui jouer une pièce. Ils se déguisent, entrent dans sa chambre pendant la nuit ; puis affectant un accent étranger et une manière de parler plus anglaise que française, ils lui demandent, le poignard à la main, de leur remettre sa montre et tout l'argent qu'il pouvait avoir. La frayeur de celui-ci était si grande qu'il donna tout sans se faire prier.

Le matin, tout pâle et tremblant de l'aventure de la nuit, il en racontait les circonstances à ses confrères, parmi lesquels se trouvaient les deux voleurs. Quelle espèce d'hommes étaient ces brigands, lui demandent ceux-ci ? —“ Ah ! c'étaient des gaillards d'une haute stature et d'une grande force, comme je l'ai bien senti lorsqu'ils ont mis la main sur moi ; vous comprenez bien qu'il n'y a que des gens robustes qui se livrent à ce métier.”—Or l'un des deux assaillants était de petite taille, et d'apparence peu redoutable.—Et qu'est-ce qu'ils vous ont dit ? demandent encore ceux-ci. —Ils me disaient : Bourse ou vie !—donne vite ou la mort, et en même temps ils prononçaient, en anglais, des jurements épouvantables.—Mais vous ne savez pas l'anglais ; comment pouvez-vous dire qu'ils juraient ? —Ah ! je sais assez d'anglais pour avoir pu les comprendre.—Et que disaient-ils donc ?—Je n'ose le répéter.—Dites sans scrupule : vous ne faites que rapporter leurs paroles.—Ils disaient : *God bless me.*—Vous ne rirez pas si vous aviez été à ma place, ajouta-t-il. Au reste, je vais chez le directeur pour qu'il me permette d'aller faire ma déposition chez le magistrat : peut-être retrouverai-je ma montre et ma bous-

se.—Voici la montre, dit l'un de ceux auxquels il s'adressait, en la tirant de sa poche.—Voici la bourse, dit l'autre. Il comprit alors la mystification dont il avait été l'objet, et la joie de recouvrer les effets qu'il s'était cru enlevés fit qu'il ne parut pas trop mécontent et ne garda pas de rancune.

M. RICHARD.

Je reviens à M. Maguire. Au printemps de 1829, il fut chargé par l'Evêque de Québec conjointement avec M. Tabeau, Curé de Boucherville, d'une mission à Rome pour des affaires très importantes. Il justifia la confiance qu'on avait en son habileté par un succès complet. Il revint prendre la direction du collège en Octobre 1830.

C'est de grand matin que M. Maguire avait quitté la maison ; il avait tenu son départ caché, excepté à celui qui devait le remplacer, et à un ecclésiastique qu'il avait fait lever la nuit, pour lui dire de le recommander aux prières des élèves ; ceux-ci furent très surpris d'apprendre que leur directeur avait quitté la maison en quelque sorte furtivement.

M. LANGEVIN.

Permettez-moi de demander qui a remplacé comme Directeur M. Maguire pendant son absence.

M. DUCHARME.

Ce fut M. Proulx. Ce prêtre a été une des gloires du clergé de notre pays. Il était de la paroisse de la Baie-du-Febvre ; il avait fait ses études à Nicolet avec le succès le plus brillant. Ainsi qu'il a été dit, il fut d'abord Professeur dans cette maison ; il fit la classe de Rhétorique ; il s'est éminemment distingué par son enseignement ; il avait un goût littéraire exquis ; il savait exciter l'intérêt de ses élèves pour les matières, objets de leurs études ; il s'attachait à les former à la déclamation. Aussi les pièces théâtrales qu'il faisait jouer à la distribution des prix étaient-

elles parfaitement exécutées. Peut-être a-t-il trop recherché le succès en ce genre ; et on a remarqué que sa prédication, du reste solide et éloquente, avait quelque chose de trop étudié quant à la déclamation.

M. Proulx était aussi un excellent musicien, tant pour le piano que pour le violon ; c'est lui qui a donné le premier enseignement de la musique dans la maison.

Il a été ordonné prêtre à Boucherville en 1828. Il est revenu au Collège comme professeur de Philosophie ; il remplissait cette fonction quand le départ de M. Maguire pour l'Europe lui fit prendre la direction de la maison. Alors il arriva un fait peu ordinaire ; il fut remplacé dans la chaire de Philosophie par un élève de Rhétorique. Voici comment la chose s'explique. Celui qui, après avoir été coadjuteur de l'Evêque de Montréal, et ensuite Evêque de St.Hyacinthe, est aujourd'hui l'objet de notre vénération sous le titre d'Evêque de Germanicopolis, terminait cette année son cours d'études dans lequel il avait eu les succès les plus distingués, ayant été presque constamment le premier dans ses diverses classes ; un travail assidu secondant sa belle intelligence, il était devenu un élève très fort, et possédant beaucoup de connaissances. Après ses Belles-Lettres, il avait fait son cours de Philosophie, montrant la plus haute aptitude pour cette science. Ses progrès dans l'étude qu'il en faisait étonnaient son maître, M.Michel Morin, ce professeur distingué dont il vous a été parlé ; il fit ensuite ses Mathématiques et sa Physique sous M.Pouliot, et puis sa Rhétorique sous M. Raymond. C'est pendant qu'il était élève en cette classe, qu'il fut appelé à remplacer M. Proulx comme professeur de Philosophie. Il gardait le costume et suivait le règlement des écoliers ; il inspirait une telle estime que ses élèves eurent pour lui beaucoup de respect, et de docilité. Son enseignement, grâce à la préparation qu'il y apporta fut goûté et donna une pleine satisfaction. Cependant comme c'était une position anormale, on fit venir pour le remplacer, M. Octave Boucher, étudiant alors au

Séminaire de Montréal ; c'était un jeune ecclésiastique de talents supérieurs. Il est mort après quelques années de prêtrise.

M. NORMANDIN.

C'est à la fin de cette année scolaire (1829) qu'un discours de remerciements fut adressé aux membres de l'Association de la Rivière Chamby, qui par leurs souscriptions généreuses avaient procuré le bienfait de l'éducation classique à un certain nombre d'élèves, comme cela vous a déjà été dit. Or ce cours commençé en 1821, se terminait en 1829. Mgr. Joseph LaRocque était un de ceux qui avaient dû leur éducation à cette société. En son nom et en celui de ses confrères qui avaient joui de la même faveur, il exprima un vif sentiment de gratitude. C'était pour les prêtres et les laïcs généreux qui avaient concouru à cette œuvre une bien glorieuse satisfaction de voir leur zèle pour l'avancement de l'éducation récompensé par un si grand succès : qu'auraient-ils senti s'ils avaient prévu que deux de ces écoliers seraient devenus Evêques de St. Hyacinthe, honorant leur siège épiscopal par leurs éminentes qualités ? Des laïcs qui ont occupé des rangs distingués ont dû aussi les services qu'ils ont rendus à leurs concitoyens à cette bienfaisante association ; je .comme entre autres, M. le Dr. Giard qui depuis tant d'années sert si avantageusement la cause de l'éducation dans le département de l'Instruction Publique.

M. VALIN.

C'est, comme vous le savez, l'Honorable Charles de St. Ours qui fut le promoteur de cette belle œuvre. Il écrivit à ce sujet à M. Girouard une lettre qui lui fait le plus grand honneur pour ses sentiments religieux et patriotiques. * Son fils l'honorable Roch de St. Ours a aussi montré beaucoup de bienveillance envers

* Nous publions cette lettre à la fin de cet entretien.

la maison. Il prêtait volontiers des livres de sa bibliothèque, il correspondait avec l'un des professeurs, qui s'en tenait fort honoré. Je me rappelle qu'un jour il fit une visite à l'établissement : une adresse lui fut présentée où l'on rappelait avec reconnaissance la mémoire de son vénérable père.

M. DUCHARME.

M. Proulx montra dans la direction de la maison une grande habileté ; il savait y maintenir l'ordre— il était respecté et aimé des écoliers ; il les rappelait souvent au sentiment de l'honneur ; il a pu cependant agir quelquefois avec sévérité. Les élèves à cette époque étaient beaucoup moins nombreux qu'à présent : et je crois plus difficiles à conduire : il se faisait de temps à autre des actes de dissipation qui, d'après ce que je puis en connaître, ne se renouvellent pas aujourd'hui. Vous êtes plus sages que nous ne l'étions de notre temps.

M. LANGEVIN.

Vous êtes ; Monsieur, trop bienveillant à notre égard.

M. GUERTIN.

M. Proulx a-t-il été longtemps directeur ?

M. DUCHARME.

Non, au retour de M. Maguire, en 1830, il quitta la maison pour aller prendre la direction du collège de Ste. Anne. La renommée qu'il avait acquise à St. Hyacinthe, le fit appeler à cette charge que les circonstances rendaient très-difficile à remplir. Il y réussit néanmoins parfaitement. Depuis, il a été Curé de St. Pierre les Becquets, de St. Antoine de Tilly, puis appelé à l'Archevêché de Québec ; ensuite il est devenu Curé de cette ville, où par son zèle, le talent de sa parole, la dignité de ses manières, son affabilité, et les œuvres auxquelles il a pris part, il s'est attiré :

une estime générale. Fatigué des travaux qu'exigeait de lui cette importante fonction, il la demandé à en être déchargé. Il fut nommé Curé de Ste. Marie de la Beauce en 1851. Entre autres actes importants dûs à son zèle, se trouve l'érection d'une magnifique église gothique qui est un des plus beaux édifices du pays. Il est devenu Vicaire Général de l'Archevêché de Québec ; il est mort en 1871.

M. NORMANDIN.

Il ne faut pas oublier que M. Proulx a montré un grand talent d'écrire dans une publication dirigée contre l'impiété qui cherchait à s'introduire dans le pays. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force et d'éloquence. Il est à regretter que son auteur n'ait pas écrit plus souvent : il aurait été une de nos gloires littéraires.

M. GUERTIN.

Quels étaient les professeurs qui étaient chargés des classes pendant la direction de M. Proulx ?

M. RICHARD.

C'était d'abord M. Raymond qui en 1829 commençait sa troisième année d'enseignement, M. Charles LaRocque, depuis Evêque de St. Hyacinthe : il était de la même classe que son cousin, mais comme il n'avait pas fait son année de Mathématique et de Physique, il avait pris la soutane un an avant lui ; puis M. Joseph LaRocque, M. Marchessault, le digne Curé de St. Aimé, et je crois, M. Olivier Archambault mort il y a quelques années Curé de St. Thimothée, lesquels, venant de finir leurs études, étaient employés comme régents. Le professeur d'anglais était M. Blyth, Curé actuel de Ste. Martine. Il est un des maîtres qui ont le mieux réussi dans l'enseignement de cette langue, et il a laissé un souvenir agréable à la maison à cause de l'amabilité de son caractère et de ses saillies spirituelles.

Cette même année arrivait M. Désaulniers. Comme tout le monde le sait, il avait fait ses études à Nicolet de la manière la plus brillante. Il fut chargé de l'enseignement des Mathématiques. Il était plein d'ardeur pour cette science. Il était toujours vivement préoccupé de problèmes algébriques et géométriques. Il s'attachait aux plus difficiles, et quand il en avait trouvé la solution, il éprouvait une joie qu'il exprimait devant tout le monde, et par cela même il intéressait beaucoup ses élèves à l'étude de la science dans les profondeurs de laquelle il se plaisait ainsi à pénétrer. Dès lors il donna une haute idée de son talent, et il put faire présager l'éclat dont son enseignement devait briller plus tard. Il fit immédiatement apprécier ces qualités qui l'ont si éminemment distingué comme professeur : une exposition nette et lucide de la doctrine qu'il enseignait, et une grande habileté à répondre aux questions qu'on pouvait lui présenter. Son esprit subtil et prompt lui fournissait toujours une raison à l'appui de ce qu'il avançait, ou pour la solution d'une objection qu'on lui avait faite. Il inspirait à ses élèves une haute idée de son intelligence, et il obtenait ainsi leur confiance à son enseignement ; en même temps il se les attachait par le vif désir qu'il avait de leur être utile, par les connaissances qu'il leur communiquait, et aussi par les traits de la naïveté de son caractère qu'il laissait fréquemment échapper. Les élèves aimaient tout en lui, jusqu'aux formes un peu rudes de son langage, qu'ils accueillaient avec un sourire bienveillant parce qu'ils y voyaient à leur égard une familiarité qui semblait exprimer de la confiance.

M. DUCHARME.

Vous ne parlez pas de la peur qu'il avait des morts ; je vais vous en rappeler un trait plaisant. Un jour de congé, il était allé patiner avec un de ses confrères ; c'était un amusement qu'il aimait beaucoup. Il s'y était livré avec une telle satisfaction qu'il était revenu un peu tard au Collège. Quand il arriva, un des

ésaulniers, il fait ses lantes. Il tiques. Il l était tou- algébriques difficiles, et ouvait une et par cela étude de la se plaisait haute idée t dont sou l fit iminé- si éminem- exposition hait, et une qu'on pou- prompt lui de ce qu'il on qu'on lui une haute idée sur confiance se les atta- re utile, par et aussi par qu'il laissait ent tout en n langage, lant parce té qui sem-

des morts ; Un jour confrères ; p. Il s'y tait revenu va, un des

ecclésiastiques lui dit : Savez-vous que vous nous avez donné de l'inquiétude ? En ne vous voyant point de retour à cette heure où tout commence à être dans l'obscurité, nous avons craint quelque malheur ; nous appréhendions que vous n'eussiez été vous jeter dans une mare que vous n'auriez pas aperçue.—Je me figurais, dit un autre, voir entrer votre cadavre apporté par quatre hommes dans cette maison.—Dieu, s'écrie M. Désaulniers, que j'aurais eu peur ! et un instant après :—Mais non, c'est moi qui aurais été mort.

S'il entendait parler de la mort d'une personne qu'il avait tant soit peu connue, il craignait de la voir apparaître : pendant plusieurs jours il ne pouvait rester seul à sa chambre, et il fallait que quelqu'un y couchât mettant son lit près du sien.

M. VALIN.

Mais un jour, d'après ce que j'ai entendu raconter plus tard, il se vengea joliment de ses confrères qui, sans trop de charité, avaient voulu l'épouvanter. Ils avaient préparé une sorte de fantôme qu'ils avaient mis dans sa chambre, où il ne devait rentrer que le soir. Et ils se tenaient à l'étage supérieur d'où, comme il n'y avait qu'un simple plancher, ils espéraient pouvoir l'entendre pousser un cri d'effroi, et ensuite courir éperdument hors de sa chambre. Mais ils furent pris dans leur propre piège. En entrant dans sa chambre, M. Désaulniers se douta d'un tour de leur part—and pensant bien qu'ils étaient là comme à l'affut—it fit entendre un grand cri, et il se laissa tomber sur le plancher avec le bruit d'une chute subite. Comme il l'avait prévu, ses confrères se hâtèrent de descendre. En le voyant étendu par terre sans mouvement, ils sont eux-mêmes tout effrayés et confus, et se disent l'un à l'autre : Qu'avons-nous fait ? Il est sans connaissance. Peut-être est-il mort, ajouta l'un ; un autre lui prend le pouls et dit : il vit encore.—Il peut mourir d'un instant à l'autre, dit un troisième, allons vite chercher le directeur pour qu'il lui donne l'absolution. En ce moment, M. Désaulniers se lève avec un vif éclat

de rire, au grand ébahissement des assistants à cette scène, heureux toutefois, après la crainte qu'ils avaient eue, que l'aventure se terminât aussi gaiement. Le triomphe remporté par M. Désaulniers en cette circonstance ne le guérit pas cependant de la peur des morts : il l'a conservée, peut-être un peu affaiblie, jusqu'à ses derniers jours.

M. NORMANDIN.

Pendant l'année de la direction de M. Proulx, il y eut un enseignement *extra* qui fut suivi avec beaucoup d'intérêt par les élèves. Tous les soirs après la prière, les classes supérieures se réunissaient pendant trois quarts d'heure pour assister à des cours dont les leçons étaient données alternativement par quatre professeurs.

M. Raymond exposait les principaux faits de l'Histoire, en les faisant apprécier sous le point de vue moral ; M. Joseph LaRocque racontait la découverte et la conquête de l'Amérique par les Européens, et faisait connaître les riches productions de ce continent ; M. Désaulniers enseignait l'Histoire Naturelle ; et M. M. Proulx, directeur, résumait les événements contemporains les plus importants, et donnait des leçons élémentaires sur les formes des gouvernements et les lois générales de la société pour préparer les élèves à la carrière publique qu'un certain nombre devait embrasser. Ces cours coûtaient beaucoup de travail aux professeurs, jeunes alors ; ils étaient suivis avec une grande attention par les élèves qui prenaient des notes et rendaient compte des leçons. Je ne sais s'il y a eu, à une autre époque, un labeur aussi fort et un désir aussi vif de s'instruire chez les élèves de la maison pris en génér?

M. DUCHARME.

Le cours d'histoire naturelle de M. Désaulniers me rappelle une pièce fort amusante dont il a été l'objet de la part de l'un de ses confrères, M. Charles LaRocque, le futur évêque de St. Hyacinthe.

On sait que M. Désaulniers avait une chevelure hérissee, qu'au premier abord il paraissait un peu brusque, quoiqu'il fut plein de bonté, et qu'il avait l'habitude de parler très-fort quand il discutait et de pousser des cris quand quelque chose l'étonnait. Or, un jour, M. LaRocque entre dans sa chambre.—Il trouve sur sa table le cahier où il écrivait ses notes pour son enseignement. Alors à la suite de celles qui devaient lui servir pour la leçon du soir, M. LaRocque écrivit :

“ Il me reste à vous parler d'un animal singulier, “ propre à notre pays. Il a le poil droit sur la tête, il “ a un aspect farouche, cependant il n'est pas malin, il “ est même peureux. Il fait souvent entendre des “ cris aigus ; mais il ne faut pas s'en effrayer ; il “ s'apprivoise facilement, et il peut être très utile. Il “ se nomme le Désaulniers.”

M. Désaulniers alla faire son cours sans relire d'avance ses notes. Il donna la leçon qu'il avait préparée. Puis ne faisant pas bien attention à la différence de l'écriture qui au reste n'était pas très-grande, il commence à lire.—“ Il me reste à vous parler d'un animal singulier, propre à notre pays. Il a le poil... Alors il s'arrête—puis à demi voix : qu'est-ce que cela veut dire ? je ne me rappelle pas avoir écrit cela.—Continuant de lire seul, il s'aperçut de la malice de son confrère. Et s'adressant aux élèves.—C'est assez pour ce soir, l'heure de la fin de la leçon est à peu près arrivée,—la continuation à une autre fois.

M. RICHARD.

M. Maguire, de retour de son voyage, revint prendre la direction du Collège ; mais il n'y mit pas la même activité que dans les autres années—les affaires dont il avait été chargé l'occupaient encore : il souffrait de plus en plus du rhumatisme ; d'ailleurs sous le rapport de la surveillance, il n'y avait point eu en lui une aptitude spéciale ; ce qui s'explique par son âge avancé, et le laps de temps si considérable qui s'était écoulé depuis sa sortie du Collège ; il n'était pas au

fait de tous les tours des écoliers ; puis le nombre des élèves diminuait sensiblement. Il sentit lui-même qu'il était appelé à faire plus de bien ailleurs. Mais en quittant la maison il lui rendit un grand service. Il fit imprimer une adresse aux habitants des comtés de St. Hyacinthe, de Richelieu, de Rouville, de Verchères et de Chambly pour leur faire sentir les avantages d'une éducation collégiale, et il réduisit la pension à 50 piastres, en exigeant rigoureusement le payement d'avance par semestre. Cette mesure réussit : l'année scolaire suivante, le nombre des pensionnaires fut plus que double ; il n'a point diminué depuis : l'impulsion était donnée : et on put un peu plus tard augmenter sans inconvénient le prix des pensions ; ce qui, on le sent, devenait une nécessité.

M. GUERTIN.

Qu'est devenu ce vénérable prêtre après son départ du Collège ?

M. NORMANDIN.

Il a été aumônier des Ursulines ; il a rendu les plus éminents services à cette communauté, si chère, si précieuse à notre pays, où s'est toujours maintenu l'esprit de sa vénérable fondatrice, celle que nous espérons appeler bientôt la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. On peut voir ce que M. Maguire a fait pour cette maison dans l'*Histoire du Monastère des Ursulines*, en 4 vols. in 8°, publié en 1866. C'est un ouvrage extrêmement intéressant par les faits qui y sont racontés, et qui, par sa forme, est un des plus beaux monuments de notre littérature nationale.

M. LANGEVIN.

Nous connaissons cet ouvrage ; il a été dignement apprécié dans un discours sur la littérature prononcé il y a quelques années à la distribution des prix : on en a même fait déclamer quelques extraits.

M. NORMANDIN.

M. Maguire a fait un second voyage en Europe pour une mission qu'il a accomplie avec un succès complet. Il a été nommé Vicaire-Général de Mgr. l'Archevêque de Québec. Il a publié divers opuscules très instructifs ; il est mort en 1854 à l'âge de 80 ans.

M. Maguire a conservé jusqu'à la fin de sa vie une aimable originalité. Dans ses derniers temps il disait quelquefois à ceux qui le visitaient : Voulez-vous voir mon portrait ? c'est une spécialité : Pour les autres portraits, quelques années après qu'ils ont été pris, ils ne ressemblent plus autant à leur original : mais quant au mien, je tends de plus en plus en vieillissant, à lui faire reproduire ma parfaite ressemblance, et il montrait un tableau qui représentait un squelette.

M. RICHARD.

Vous me rappelez un fait non moins original. J'étais allé le voir à Québec l'année qui précéda sa mort : il me reçut avec son exquise urbanité, et cette affection qu'il avait gardée aux anciens élèves du Collège de St. Hyacinthe. Quand je me levai pour partir il me dit : si vous revenez me voir, vous ne me retrouverez plus dans cette chambre. Venez, je vais vous conduire à la demeure que j'occuperai. Et prenant ses clefs, il descend avec moi l'escalier, me fait traverser la cour extérieure du Monastère, entre à la sacristie, pénètre dans l'église : et s'arrêtant auprès de l'autel, indiquant du doigt le plancher—it me dit : ce sera là que je demeurerai bientôt ; puis il ajouta avec émotion : priez pour moi.

M. GUERTIN.

Vous nous avez intéressés beaucoup par tout ce que vous nous avez dit de cet homme si distingué : veuillez maintenant nous parler de son successeur. C'est Mgr. Prince, je crois. .

M. RICHARD.

Oui.—Comme cela vous a déjà été dit, sept ans auparavant, étant simple ecclésiastique, il avait été employé comme professeur de Philosophie dans cette maison où il avait laissé les meilleurs souvenirs. Il avait ensuite enseigné au Collège de Nicolet. Devenu prêtre en 1826, il fut appelé à l'Évêché de Montréal où il fut chargé de diriger les ecclésiastiques qui y faisaient leur séminaire, et de leur enseigner la Théologie. Mgr. Lartigue appréciait ses services ; il avait pour lui une haute estime et une vive affection : mais il consentit à en priver sa maison, pour le donner comme directeur au Collège de St. Hyacinthe, fidèle à la promesse qu'il avait faite à M. Girouard de protéger, autant qu'il le pourrait, l'institution qu'il avait fondée.

M. Prince arriva ici avec le prestige d'une renommée de talent et de vertu : il fut dès l'abord l'objet d'une confiance qu'il satisfit pleinement.

M. DUCHARME.

Il a été le vrai type du directeur. Il comprenait tous les devoirs que lui imposait sa charge, et il les a remplis avec le plus grand dévouement ; il était d'une sollicitude continue ; il examinait tout ; sa surveillance était pleine de sagacité ; rien ne lui échappait ; il était habile à tout découvrir. Sa gravité en imposait et maintenait le respect à son égard. On sentait en même temps qu'il y avait dans son cœur une bonté qui attachait à lui, malgré une certaine sévérité. Il se faisait craindre par le blâme qu'il infligeait publiquement à ceux qui étaient en faute. Quand on le voyait arriver à la lecture spirituelle avec le front soucieux, et un air mécontent, on s'attendait à quelque sortie violemment contre ceux qui avaient manqué au devoir : il affectait un air d'irritation qui faisait redouter sa censure.

Doué d'une grande piété, M. Prince savait exciter la dévotion parmi les élèves ; dans la direction intime, il parlait avec une onction qui pénétrait le cœur.

Il prêchait assez souvent, ce que ne faisaient point ses prédecesseurs. Il y avait toujours quelques idées frappantes dans ses instructions ; mais comme il n'avait point le temps de se préparer, sa parole était lente, et peu soignée. Il était au reste plus écrivain qu'orateur ; comme le prouve ce qu'il a écrit plus tard dans les *Mélanges Religieux*, et ses mandements comme Evêque : il avait à un haut dégré le talent épistolaire.

M. VALIN.

M. Prince donnait aussi une attention dévouée aux études, aidé cependant en cela par quelques uns des professeurs : il avait le don de savoir encourager ceux-ci dans leur œuvre. Il a travaillé extraordinairement ; il était directeur, préfet des études, professeur de théologie, procureur, et la première année seul confesseur d'une communauté déjà nombreuse. Il faut bien dire que cette multiplicité d'occupations lui a été nuisible sous un rapport. Elle l'a empêché d'acquérir par l'étude, des connaissances qui auraient donné plus d'éclat et d'utilité aux facultés intellectuelles dont il était doué.

M. RICHARD.

M. Prince, pendant quelque temps, a employé comme économie M. Antoine Birs, le neveu de M. Girouard, qui, étant alors ecclésiastique, l'avait aidé dans la construction du collège et avait été un des premiers régents ; ce Monsieur a encore rendu, dans l'emploi qu'il a rempli sous M. Prince, des services qui ont été appréciés.

M. VALIN.

Ce que vous avez dit de la surveillance sévère de M. Prince me rappelle une anecdote. Il allait de temps à autre au manoir seigneurial où l'honorable M. Dessaulles, et son épouse si distinguée, le recevaient avec cette politesse qui leur était propre, et cette bienveillance affectueuse qu'ils ont toujours té-

moigné au fondateur du collège et à ceux qui ont continué son œuvre. Or, un jour, la spirituelle sœurneuse lui dit : Il paraît, M. le directeur, que vos élèves ont fait dernièrement une importante découverte, dont ils sont heureux. —Mais, je n'en ai pas entendu parler. —Je pense bien qu'ils n'ont pas dû vous en informer. —Eh ! que serait-ce donc ? —On s'est aperçu que vous aviez la vue courte, et qu'ainsi votre surveillance serait moins à appréhender.—Le fait était vrai. M. Prince sourit, mais au fond demeura peu satisfait de la découverte.

M. RICHARD.

La première année de la direction de M. Prince se termina plus tôt que de coutume, à raison du choléra. Auparavant on sortait vers le 15 août ; cette année, ce fut au commencement de juillet : deux élèves pendant les vacances furent enlevés par l'épidémie. C'est dans ces mêmes vacances que, comme vous le savez, le Collège de St. Hyacinthe a perdu son vénérable fondateur ; on vous a raconté, l'année dernière, les circonstances de sa mort. M. Prince fit tout en son pouvoir pour que ses obsèques fussent aussi solennnelles que possible, et il a tenu à rendre sa mémoire vénérée par les élèves.

A la rentrée des classes, le directeur eut l'aide de deux prêtres, M. Raymond, qui fut ordonné au mois de septembre, et M. Magloire Turcotte. Ce dernier était vicaire de M. Girouard quand il mourut. Chargé de régler les affaires de sa succession, il demeura au collège, et aida M. Prince dans l'administration temporelle de la maison.

M. LANGEVIN.

Nous tenons à connaître les professeurs qui se sont succédés dans l'institution. Veuillez bien nous dire quels étaient ceux de cette époque.

M. RICHARD.

Il y avait donc M. Raymond que je viens de men-

tionner, M. Désaulniers, M. Joseph Larocque, M. Marchessault dont il a été question, M. Chabot, depuis curé de St. Lin, ensuite aumônier de diverses communautés à Montréal, M. Elie Lévêque ex-curé de St. Marc, maintenant retiré à St. Charles, M. Lecours curé actuel de St. Théodore d'Acton, et aussi, pendant une partie de la première année de M. Prince, M. Eu-sèbe Durocher, qui, après une carrière si bien remplie, est mort récemment à l'Hôtel-Dieu. Les portraits de ces derniers messieurs, que j'ai vus dans le salon du collège, indiquent leur bienfaisance envers la maison et la reconnaissance qu'on leur conserve.

M. LANGEVIN.

Oui, ces portraits rediront à la longue suite des élèves qui se succèderont dans ce Séminaire, la libéralité d'un certain nombre de membres du clergé à son égard. Mais nous sommes heureux d'avoir à dire aujourd'hui que l'exemple qu'ils ont donné vient d'être généreusement imité par un membre de la société laïque. Un respectable cultivateur de la paroisse de la Présentation n'a pas cru pouvoir mieux disposer des biens que lui ont acquis son travail industriel et son économie qu'en les employant à favoriser l'éducation de la jeunesse de son pays, heureux de contribuer à former dans cette maison de dignes ministres des autels et des citoyens qui serviront honorablement la patrie. Lui aussi a donné à cette institution la somme de 4,000 piastres. Son portrait conservera le souvenir de ce bienfait, et des prières provoquées par la reconnaissance attireront sur lui les bénédictions du Ciel.

M. DUCHARME.

M. Désaulniers n'est pas demeuré toute cette année scolaire à St. Hyacinthe. De bonne heure au printemps, pour qu'il apprit l'anglais et se perfectionnât dans l'étude de la Philosophie et des sciences physiques, il fut envoyé au célèbre collège de Georgetown

aux Etats-Unis, dirigé par les Jésuites. Il fut remplacé dans la classe de Philosophie par M. Raymond, lequel, à la fin de l'année scolaire, fit soutenir une thèse qui a amené une discussion demeurée célèbre.

M. Désaulniers avait lu, étant encore élève à Nicolet, *l'Essai sur l'Indifférence* de l'Abbé de Lamennais. Il était difficile à un jeune homme de ne pas se laisser entraîner aux idées de cet écrivain qui exprimait ses doctrines avec une vigueur et un éclat de style qui subjugaient. Il adopta son système philosophique, et il le soutint même contre ses professeurs. St. Hyacinthe, il n'eut pas à lutter pour soutenir la thèse dite du sens commun. Ses coi frères dans l'enseignement se prirent vite d'une forte admiration pour le célèbre écrivain, qui était regardé alors comme le plus grand apologiste du Christianisme. Le premier volume de *l'Essai sur l'Indifférence* avait acquis à son auteur un nom qui faisait autorité. Et certes, il est peu de livres où la religion ait été défendue avec plus de vigueur et d'éclat. On se trouvait tout disposé, si on n'avait pas fait de fortes études philosophiques ou théologiques, à admettre les idées du second volume de cet ouvrage, à raison de l'influence que le génie de l'auteur faisait subir à ses lecteurs, et parce qu'on croyait voir dans le système philosophique qui s'y trouve une arme puissante en faveur de la foi. On le sait, l'abbé de Lamennais eut une école brillante en France ; il avait attiré à sa doctrine des hommes, jeunes alors, qui sont devenus dans la suite ces vigoureux et brillants athlètes qui ont fait la gloire de la polémique catholique en notre siècle. Il me suffit de citer les noms des Gerbet, des Lacordaire, des Montalembert, des Guéranger, des Bonnetty. L'abbé de Lamennais était regardé comme un homme qui rendait de tels services à l'Eglise que le Pape Léon XII avait eu la pensée de l'élever au cardinalat.

Il n'est donc pas étonnant qu'au Collège de St. Hyacinthe on ait adopté ses idées, partagées d'ailleurs par Mgr. Lartigue sous l'autorité et la direction duquel était l'institution.

Aux examens de 1833, le Professeur de Philosophie fit soutenir par ses élèves des thèses sur divers points de cette science, l'une entre autres en faveur du système de M. de Bonald sur l'origine des idées, et une autre en faveur du système de l'abbé de Lamennais, sur le fondement de la certitude : on avait plutôt l'intention de faire connaître ces doctrines que celle de les présenter comme des vérités absolues hors de toute contestation : c'était un essai de l'opinion publique que l'on voulait faire. Les élèves étaient préparés à répondre à certaines objections mises entre les mains des interrogateurs. Parmi ceux-ci était M. Odelin, Curé de St. Hilaire. Il présenta alors une difficulté à laquelle l'étudiant en Philosophie n'avait pu s'attendre. Le professeur le fit remarquer, et dit quelques mots pour répondre à l'objection. M. Odelin répliqua. Alors, Mgr. Lartigue qui présidait à la séance, déclara que la discussion était hors de propos dans cette circonstance.

L'incident fut clos pour le moment, mais il devait avoir des suites.

M. VALIN.

En effet, quelque temps après, on vit paraître sur *l'Ami du Peuple*, journal qui se publiait à Montréal, une correspondance signée *Dionel* qui attaquait l'enseignement philosophique du Collège de St. Hyacinthe. Il ne fut pas difficile de reconnaître dans cette signature l'anagramme de M. Odelin, Curé de St. Hilaire. M. Prince répondit dans un article caustique, mais sans toucher le fond de la question. M. Odelin sous son vrai nom, entama une discussion dans les formes.

La polémique s'engagea : MM. Joseph Larocque et Raymond la soutinrent pour le Collège.

M. Odelin avait l'extérieur le plus désavantageux, mais il était doué d'une forte intelligence, et d'une aptitude spéciale pour les questions philosophiques ; on voyait qu'il avait autrefois beaucoup étudié ces matières : il soutint la discussion qui fut longue, n'ayant aucun auteur dont il pût s'aider. Il portait de rudes

coups aux défenseurs des systèmes de MM. de Bonald et de l'abbé de Lamennais. Cependant, comme il n'avait pas leurs ouvrages entre ses mains, quelquefois ses objections portaient à faux, ce que ses adversaires ne manquaient pas de relever, et ils prenaient d'ailleurs leur revanche en attaquant les principes cartésiens qu'ils croyaient trouver dans la doctrine du Curé de St. Hilaire. Assez souvent, comme il arrive dans les discussions philosophiques, on ne s'entendait pas sur les termes ; il fallait des explications qui prolongeaient la polémique.

Les messieurs du Collège publiaient des articles sous diverses signatures qui n'étaient point celles de noms propres : on crut qu'ils avaient des auxiliaires de côté et d'autre. Ceci embarrassait M. Odelin, qui pensait avoir affaire à plusieurs adversaires. Il lui arriva un jour une fatale méprise. L'abbé de Lamennais avait pour nom de baptême Félicité ; or un ex-élève du Collège, doué de beaucoup de talents, et ayant déjà l'art d'écrire, publia sur un journal, un article sur la question au bas duquel étaient les initiales de son nom, Félix Maynard. M. Odelin crut que c'était Félicité de Lamennais. Il fut un peu déconcerté de voir l'illustre écrivain intervenir dans la lutte ; il répondit cependant. Son jeune adversaire le tira d'erreur en se faisant connaître, et en le remerciant malicieusement de l'honneur qu'il lui avait fait de le prendre pour M. de Lamennais.

M. RICHARD.

Une autre fois, il fut l'objet d'une charmante plaisanterie. Celui des professeurs du Collège qui défendait spécialement le système de M. de Bonald, avait, dans un de ses articles, cité ces paroles de ce philosophe : "Un système est un voyage au pays de la vérité : on en remporte toujours quelque chose d'utile." Oh ! dit M. Odelin, en répondant à cet article : "Il paraît que vous ne connaissez pas encore la vérité ; vous partez pour la chercher, je vous souhaite un bon voyage, que l'ange Raphaël accompagne vos pas."

J'accepte votre souhait, lui fut-il dit dans la réplique, et je me flatte d'être assez heureux à mon retour pour guérir l'aveuglement du bon vieillard.—Ce mot fit fortune. M. Odelin en fut blessé. Jusque-là ses articles, quoique un peu acerbes quelquefois, néanmoins n'avaient rien exprimé d'injurieux. Cette fois, il mit en tête de sa réponse : Vous serez d'autant plus longtemps sots que vous avez commencé plus de bonne heure à l'être.

M. DUCHARME.

La discussion avait été transportée de *l'Ami du Peuple* à *l'Echo du Pays*, journal qui se publiait à St. Charles, Rivière Chamblay : elle dura six à sept mois, vu que les articles de part et d'autre ne se succédaient pas toujours à des intervalles rapprochés. Le public s'y intéressait beaucoup, et la défaveur n'était pas à l'égard du Collège.

M. NORMANDIN.

On avait à peine cessé la controverse que parut l'Encyclique de Grégoire XVI qui la décida. M. de Lamennais, qui avait d'abord été un ardent défenseur je dirai presque de l'autorité illimitée des souverains, s'était constitué, après la révolution de 1830, l'athlète de la liberté absolue de la presse et de la parole, même en fait de religion. Il avait fondé dans ce but un journal ayant nom *l'Avenir*, où écrivaient avec lui ceux que j'ai déjà mentionnés : MM. Lacordaire, Gerbet, Montalembert, et d'autres écrivains du plus grand mérite ; je ne sais si un journal a jamais publié des articles rédigés d'une manière plus brillante. Cette publication rendit service à l'Eglise par les coup mortels qu'elle porta au Gallicanisme, mais elle soutint des doctrines erronées sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Celles-ci furent condamnées dans l'Encyclique de Grégoire XVI *Mirari vos*. M. de Lamennais parut d'abord se soumettre ; mais l'orgueil avait pris possession de son esprit : il revint sur une rétrac-

tion qu'il avait faite—et il publia le livre fameux intitulé les *Paroles d'un Croyant*; cet ouvrage avait été composé en grande partie dans le temps où l'auteur avait conservé toute sa foi. Il y a des passages d'une beauté ravissante; la magnificence du style du grand écrivain s'y montre dans tout son éclat. Mais il y avait ajouté un certain nombre de chapitres où s'exprimait dans les termes les plus injurieux un esprit de révolte et de haine contre l'Eglise et l'autorité des souverains. Ceci provoqua une nouvelle Encyclique du Pape, qui condamna les *Paroles d'un Croyant*, et en même temps improuva fortement le système philosophique de l'abbé de Lamennais. Hélas le malheureux prêtre ne se soumit point. Il se sépara complètement de l'Eglise; il perdit la foi, et ses derniers ouvrages sont un démenti de tout ce qu'il avait écrit dans les premiers. Mais il semble avoir perdu en même temps son génie; il n'y a aucun éclat dans les livres publiés depuis sa déflection; aussi ils sont oubliés. Chose plus étonnante encore, aucun de ces disciples qu'il s'était attachés en exerçant sur eux une sorte de fascination, ne le suivirent dans sa chute; ils devinrent tous de zélés défenseurs de l'Eglise'ils pleurerent les égarements de leur maître, et d'après la connaissance qu'ils avaient de son caractère, ils ont constamment désespéré de sa conversion; c'est ce que nous avons entendu dire à votre Supérieur qui dans son voyage en Europe a eu occasion de s'entretenir avec quelques-uns d'entre eux.

M. RICHARD.

Pas plus en Canada qu'en France M. de Lamennais n'eut d'adhérents après sa condamnation. Aussitôt qu'au Collège on eut connaissance de l'Encyclique du 21 juin 1834 qui désapprouvait son système de philosophie, le directeur, M. Prince, publia dans les journaux une adhésion complète au document pontifical. Depuis, des rapports tout-à-fait bienveillants se sont établis entre les prêtres du Collège et M. Odelin. Celui-ci venait de temps à autre les visiter et leur

exprimer avec sincérité de l'estime et de l'amitié : sentiments, qu'eux-mêmes aussi éprouvaient à son égard.

M. GUERTIN.

Il paraît qu'on n'enseignait pas en ce temps la philosophie de St. Thomas.

M. RICHARD.

Les doctrines philosophiques du Docteur Angélique étaient alors tout-à-fait inconnues. Nous entendions bien parler de lui comme d'un grand théologien ; nous ne connaissons sa Somme que de nom. Nous n'avions pas même de livre pour l'étude de la Philosophie ; nous avions des cahiers en partie faits par nos professeurs ; ce qui était un grand travail pour eux, et pour nous aussi qui étions obligés de les copier. Depuis on s'est servi de la Philosophie de Mgr. Bouvier, qui est très méthodique, mais passablement cartésienne.

M. DUCHARME.

Quant j'ai fait ma Philosophie, nous avions pour auteur les *Institutiones Philosophicæ* du vénérable M. Demers, du Séminaire de Québec ; cet ouvrage est très clair, enrichi de notes précieuses ; dans un seul volume, il comprend la Logique, la Métaphysique et la Morale. Il ne traite pas toutes les questions métaphysiques, abstraites, que renferment les livres d'aujourd'hui que l'on appelle cependant Éléments de Philosophie ; on n'y trouve point au reste les doctrines de St. Thomas, ce qui l'a fait abandonner plus tard. M. Demers dans son travail se montre partisan des idées de M. de Bonald, en rejetant le système de l'Abbé de Lamennais qui venait d'être condamné.

M. LANGEVIN.

Est-ce que la doctrine du Traditionalisme dont M. de Bonald est le Père n'a pas subi aussi une condamnation ?

M. DUCHARME.

Non—le Traditionalisme est combattu par un très grand nombre d'auteurs, mais il n'a pas été condamné ; on a tenté d'amener contre lui une censure au Concile du Vatican ; on n'a pas réussi. Au reste ce système n'est pas entendu de la même manière par ceux qui s'en occupent ; il a peut-être aussi subi quelque modification de la part de ses défenseurs. Le plus ardent et le plus constant de ceux-ci, M. Bonnetty a toujours prétendu que ses adversaires le défiguraient pour le combattre, et il s'est plaint de ce qu'ils ne tenaient jamais compte de ses réclamations contre ce qu'il appelait leur faux exposé de ses idées.

M. NORMANDIN.

Vous savez sans doute que ce savant si distingué est mort il y a quelques mois.

M. DUCHARME.

Non, je ne l'avais pas appris.

M. NORMANDIN.

Quoiqu'on puisse penser de ses idées philosophiques, il est peu d'hommes qui aient rendu plus de services à la science et à la religion. Ses *Annales de Philosophie Chrétienne* sont un recueil d'une incomparable érudition : là toutes les découvertes de la science sont mises à profit à l'avantage de la foi catholique. Je ne sais si l'on peut citer un autre exemple d'un travail aussi assidu, et d'une persévérance aussi constante à la même œuvre. La publication dont je parle forme 98 volumes in 8° et la moitié au moins des articles qui la composent ont été écrits par M. Bonnetty lui-même. Ses études sur l'antiquité païenne rendent à jamais impossible l'admiration si aveugle accordée à ses philosophes et à ses poètes sous le rapport moral, et sont propres même à nous faire donner une appréciation moins favorable

à leur mérite littéraire. M. Bonnetty est décédé à l'âge de 80 ans, et peu de moments après avoir reçu la bénédiction du Pape si justement méritée par ses longs et utiles travaux pour la défense de la religion. Il est mort pour ainsi dire les armes à la main, car il avait encore fourni un article à la dernière livraison des *Annales*, qui avait paru peu auparavant.

M. LANGEVIN.

Nous connaissons M. Bonnetty de renom. Dans son voyage en Europe, M. le Supérieur avait été introduit auprès de lui par une lettre de l'Abbé Gerbet, alors à Rome, et depuis Evêque de Perpignan. Il l'avait vu plusieurs fois, et depuis son retour il a correspondu avec lui. Il y a trois ans, M. le Préfet des Etudes, recommandé par M. le Supérieur, alla visiter cet homme illustre ; il en fut accueilli avec la plus grande bienveillance ; il fut étonné de l'activité et de l'ardeur qu'il conservait encore malgré son âge. M. Ouellette eut occasion de rencontrer chez lui plusieurs des notabilités catholiques, et d'entendre sur de hautes questions philosophiques des entretiens qui ont été pour lui d'un bien vif intérêt.—Au reste nous avons à la bibliothèque la collection complète des *Annales* de M. Bonnetty.

M. VALIN.

Les examens de 1833 n'ont pas été célèbres seulement par la discussion avec M. Odelin qu'ils ont provoquée ; il s'y est passé un autre fait qui produisit dans le temps une certaine sensation. On y avait répété, en l'abrégeant, le fameux procès de l'Ecole libre, à la Chambre des Pairs en France, où Montalembert et Lacordaire firent ces discours qui commencèrent avec tant d'éclat leur carrière oratoire. Le but de cette reproduction était de former les élèves à la déclamation, et de faire connaître au public cette discussion si intéressante par l'importance de la question qui y était traitée, et par les chefs-d'œuvre d'éloquence

qui s'y firent entendre. On sait que dès lors en France, quoique avec moins d'acharnement qu'aujourd'hui, un gouvernement qui se disait issu de la liberté, voulait par un acte du plus injuste despotisme, s'arroger le privilége exclusif d'enseigner les lettres, condamnant ainsi les intelligences à subir l'esclavage doctrinal qu'il leur imposerait. Les défenseurs des droits de la religion et de la famille invoquaient au soutien de leur cause les principes libéraux, au nom desquels venait de s'accomplir la Révolution de 1830.

Notre pays était alors livré aux grandes agitations politiques qui ont amené les troubles de 37. Le gouvernement était mal vu de la généralité de nos concitoyens ; les partis opposés étaient désignés sous le nom de bureaucrates et de patriotes ; il y avait déjà une grande agitation dans les esprits ; et le langage, ainsi que les procédés, n'étaient pas toujours empreints de modération. Le gouverneur d'alors était Lord Aylmer. Il passait la belle saison à Sorel, qu'on appelait en ce temps William Henry. Il avait exprimé le désir d'assister à la distribution des prix du Collège. Si mes souvenirs ne me trompent pas, Mgr. Lartigue, alors administrateur du diocèse de Montréal, l'aurait invité, ou fait inviter à cette fête littéraire.

La chose causa un peu d'embarras dans l'institution. Il était trop tard pour qu'on pût substituer une autre discussion au plaidoyer du procès de l'Ecole libre que les élèves avaient appris, et à la déclamation duquel ils étaient exercés. D'un autre côté on pouvait craindre, vu les querelles politiques du temps, que les idées libérales exprimées dans ces discours ne fussent désagréables au gouverneur. Puisqu'on l'avait invité, il était du devoir le plus rigoureux d'éviter tout ce qui pouvait le blesser. Voilà pourquoi, dans un discours préliminaire, il fut dit que l'on faisait des réserves quant aux idées exprimées par les défenseurs de la liberté d'enseignement, et qu'en reproduisant leurs discours on avait eu particulièrement en vue de faire admirer leur beauté littéraire ; ce qui au reste était vrai.

Lord Aylmer fut reçu avec respect. On lui présenta une adresse exprimant une vive gratitude pour l'honneur que sa présence faisait à la maison en cette circonstance, et la loyauté à l'égard du Souverain qu'il représentait. Elle se terminait par ces mots dont la forme mythologique serait loin d'être employée aujourd'hui : "Puisse, dans ce modeste asile des muses, Apollon inspirer des génies assez sublimes pour chanter à la postérité la gloire de l'antique et moderne Albion." Cette adresse avait été composée par M. Prince, le directeur.

M. RICHARD.

Il se produisit à la séance un incident propre à blesser Lord Aylmer. Un des membres de la Chambre d'Assemblée les plus opposés à la politique gouvernementale assistait à ces examens. En interrogant sur l'histoire du Canada, il trouva moyen de faire une observation qui, sans être directe, était clairement, et j'ajouterais, intentionnellement, une improbation d'un acte de l'administration. Je dois dire que, quoique l'assemblée se composât en grande majorité de patriotes, cette inconvenance déplut et produisit un sentiment pénible. Le gouverneur n'eut pas l'air de la remarquer. Après la distribution des prix, il ne dit et ne fit rien qui indiquât du mécontentement, et il remercia poliment le directeur de l'accueil qu'on lui avait fait. Mais la chose n'en resta pas là ; elle eut à subir les relations inexactes et les commentaires compromettants des gazettes. L'une d'elle inséra une correspondance d'un assistant réel ou prétendu aux examens disant que lorsque Lord Aylmer avait fait son entrée dans la maison, on avait poussé ces cris : *A bas les bureaucrates*, qu'une bonne leçon lui avait été donnée par les plaidoyers qu'on lui avait fait entendre, et qu'il avait dû se convaincre de son impopularité par ce qui s'était dit ou fait à son égard.

Je ne me souviens pas si ces assertions impudentes furent contredites. On rapporte que Lord Aylmer,

par suite de cet écrit et de rapports malveillants pour la maison, conçut alors à son égard un mécontentement qu'il n'avait pas paru sentir auparavant.

M. DUCHARME.

Le Collège a acquis depuis cette époque une réputation de patriotisme qui l'a rendu populaire : ce qui a pu y contribuer c'est la réception faite à l'Honorable Louis Joseph Papineau l'une des années subséquentes au fait dont vous venez de parler. Le célèbre orateur de la chambre était alors dans toute sa popularité. Il venait souvent à St. Hyacinthe à cause de ses relations avec la famille seigneuriale. Il témoigna la confiance qu'il reposait dans l'éducation donnée en ce Collège en y faisant instruire ses trois enfants. Plusieurs fois il avait assisté aux examens publics, ce qui était considéré comme un honneur vu la haute position qu'il occupait. Il avait usé de son influence toute puissante à la Chambre pour faire accorder une allocation à l'institution. A ces titres M. Prince crut devoir l'inviter à une visite en quelque sorte officielle à la maison. Il fut reçu solennellement ; il présenta une adresse courte, mais flatteuse ; tout naturellement un congé dut s'en suivre. Cet acte ne fut pas approuvé par tout le monde, vu qu'il y avait des élèves appartenant au parti politique opposé à celui dont M. Papineau était le chef. Aux observations qui lui furent faites, le Directeur répondit qu'il avait voulu rendre hommage à cet homme distingué, non comme étant à la tête de l'opposition au gouvernement, mais comme Président de l'Assemblée Législative, et comme ayant servi les intérêts de la maison. M. Papineau, forcé plus tard de s'expatrier, laissa sa bibliothèque au Collège. Les œuvres des écrivains du 18e siècle y étaient en plus grand nombre que celles des Saints Pères. Mais il s'y trouvait d'excellents ouvrages classiques dont les professeurs purent se servir avec avantage. L'ex-Orateur, malgré qu'il sût que ses opinions fussent loin d'être partagées dans la maison, est venu toutefois faire visite à ses directeurs jusque dans ses dernières années.

M. RICHARD.

On a dit que, par suite du mécontentement qu'il avait éprouvé, Lord Aylmer avait mis obstacle à l'octroi de l'acte d'incorporation du Séminaire de St. Hyacinthe, demandé par Mgr. Lartigue. Cela ne me paraît pas exact.

Cet acte passé dans le parlement provincial avait été réservé à la sanction royale, le 3 Avril 1833. Cette sanction fut donnée le 15 Août 1834, et Lord Aylmer la proclama le 7 Janvier 1835.

La corporation formée par cet acte avait pour nom légal : "Corporation du Séminaire de St. Hyacinthe d'Yamaska." Elle se composait du plus haut dignitaire ecclésiastique du district de Montréal, du Directeur de l'institution, du Curé de St. Hyacinthe, et des deux prêtres les plus anciennement résidents dans le Séminaire. Le 18 Mars 1835 la corporation fut constituée. Ses membres étaient Mgr. Lartigue, M. Prince, Directeur du Séminaire, M. Crevier, Curé de St. Hyacinthe et Messieurs Raymond et Joseph La-Rocque, professeurs au Séminaire. Le 19 Octobre de la même année, la corporation adopta les règles particulières qui devaient les régir. Mgr. Lartigue que M. Girouard avait fait son légataire universel, remit à la corporation toute la succession du fondateur, qui en biens meubles et immeubles, comme le constate l'acte d'incorporation, était estimée à la valeur approximative de près de deux cents mille francs.

M. NORMANDIN.

L'érection de l'Evêché de St. Hyacinthe a nécessairement fait subir une modification à l'acte d'incorporation de 1835. Aussi un amendement a été fait par la législature provinciale en 1853. Il porte que la Corporation du Séminaire se composera de l'Evêque de St. Hyacinthe, du Supérieur du Séminaire, de deux prêtres ou ecclésiastiques enseignant la Philosophie ou les Belles-Lettres et des ecclésiastiques qui seraient agrégés à l'avenir au Séminaire.

M. DUCHARME.

L'incorporation du Séminaire lui permit de recevoir des legs. Le premier prêtre qui ait fait un don à cette institution est M. Kimber, ancien Curé de Verchères, mort en 1832 ; la somme qu'il a laissée était de mille francs ; elle n'a été remise qu'un certain nombre d'années plus tard par M. Comte, procureur du Séminaire de Montréal, qui en était le dépositaire. M. Grenier mort Curé de Varennes en 1834, a laissé à la maison environ 4,600 piastres, pour être employées à payer des pensions ou des parties de pension à de pauvres jeunes gens de talents, marquant des dispositions à l'état ecclésiastique. Comme le Séminaire n'était pas encore incorporé, Mgr. Bourget, alors secrétaire de Mgr. Lartigue, était le dépositaire de cette somme ; il l'a remise au Séminaire à la fin de 1835. Cette même année la maison hérita de la succession de M. Chevrefils, Curé de St. Constant, qui consistait en deux rentes constituées dont l'ensemble se montait à environ 3,400 piastres, et en sa bibliothèque composée de 700 volumes, presque tous d'une grande valeur, parmi lesquels se trouvaient de magnifiques éditions de classiques ; ce digne prêtre était un des membres les plus instruits du clergé. Ni lui, ni les autres Messieurs que j'ai nommés n'avait eu de rapports avec les membres de la maison ; ils n'ont été portés aux dons qu'ils ont faits que par le désir de promouvoir les intérêts de l'éducation religieuse et littéraire dont ils sentaient le développement nécessaire au pays.

M. VALIN.

C'est encore cette année que le Séminaire a hérité de l'un de ses plus insignes bienfaiteurs, le vénérable M. Déguise, Vicaire-Général, décédé à Varennes, dont il avait été longtemps le Curé. C'était un ami intime de M. Girouard. Il avait fait depuis longtemps l'acquisition d'une terre de valeur dans la paroisse de Ste. Rosalie, et il la lui avait donnée. Par son testament,

qui confirmait cette donation, il a légué à la maison, en divers constituts, 5,400 piastres dont la moitié devait être appliquée en bourses pour les élèves aspirant à l'état ecclésiastique, et de plus une magnifique propriété, laissée en possession à son successeur à la cure de Varennes, mais dont, à la mort de celui-ci, la valeur des deux tiers devait retourner au Séminaire, lequel en retire annuellement la rente de huit mille piastres. Aussi le portrait de ce prêtre si dévoué à l'éducation est-il conservé respectueusement dans la maison à côté de celui de son fondateur.

Il faut aussi rappeler le don de Mme. Veuve La-fontaine, auparavant de la ville des Trois-Rivières, mais en dernier lieu demeurant à St. Hyacinthe où elle est décédée chez M. le Curé Crevier, son parent. Elle a laissé au Séminaire des rentes constituées au montant de 1,400 piastres.

M. GUERTIN.

Nous conservons la mémoire de ces libéralités qui sont souvent rappelées dans la maison ; les noms de ces généreux bienfaiteurs gardés par la reconnaissance y sont préservés de l'oubli ; tous les mois une messe basse est dite, et tous les ans un service est chanté pour le repos de leurs âmes.

M. RICHARD.

J'ai entendu dire aux ecclésiastiques de mon temps que M. Paquin, mort Curé de Blairfindie en 1832, leur avait légué sa bibliothèque. C'est une bonne œuvre que de laisser ainsi aux jeunes lévites des livres qui commencent le fonds de leur bibliothèque à eux-mêmes, et qui fait garder leur souvenir avec gratitude.

M. DUCHARME.

Oui, c'est grâce à ce souvenir que j'ai pu savoir que M. Paquin était un très digne prêtre, ami intime de Mgr. Lartigue, distingué comme prédicateur et par ses reparties spirituelles.

M. VALIN.

Plus tard d'autres Curés ont aussi laissé leurs bibliothèques aux ecclésiastiques du Séminaire, entre autres M. le Grand-Vicaire Demers, et M. Cusson, Curé de St. Antoine.

M. GUERTIN.

Permettez-moi de vous faire revenir un peu en arrière, en vous priant de nommer les professeurs depuis l'année scolaire commençant en Octobre 1830.

M. RICHARD.

Cette année, il n'y eut point de classe de Philosophie : les élèves qui auraient du faire leurs Mathématiques étaient trop peu nombreux pour qu'on pût leur donner un professeur : ils avaient terminé leurs cours par la classe de Philosophie morale ; quelques-uns d'entre eux avaient pris l'habit ecclésiastique et enseignaient dans la maison. M. Désaulniers était à Georgetown, M. Raymond faisait la Rhétorique, M. Joseph LaRocque, les Belles-Lettres, M. Elie Lévéque la Versification, les autres classes avaient pour professeur M. Brouillet, depuis Grand-Vicaire de Mgr. l'Evêque de Nesqually, M. Bourassa mort Curé de St. Martin en 1851, M. Archambault, Curé actuel de St. Hugues, M. Sylvestre, mort Curé de St. Marcel en 1867, M. Grant, de la Nouvelle-Ecosse ; ce monsieur a enseigné l'anglais pendant plusieurs années : il est retourné dans son diocèse où il a exercé le ministère sacerdotal ; il est mort il n'y a pas très longtemps. Il y avait encore en cette époque M. Schneider, ecclésiastique allemand ; depuis, pendant bien des années, il a desservi la mission de Goderich dans le Haut-Canada. Il n'a été qu'une année en ce collège, et il lui a conservé un attachement qu'il a prouvé par une visite toute récente où il manifestait la plus vive joie de revoir d'anciens frères et d'anciens élèves.

M. DUCHARME.

M. Désaulniers est revenu de Georgetown en 1834. Il avait abandonné les doctrines de LaMennais, ayant suivi l'enseignement des Jésuites qui avaient toujours été opposés au système philosophique de l'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence*. Il eut alors à lutter contre ses confrères dont il avait auparavant soutenu les idées avec cette ardeur qu'il mettait dans toutes les discussions. Il professa à son retour les Mathématiques et la Physique, et dans quelques classes il enseignait le grec qu'il avait étudié à Georgetown. M. Raymond continua à faire la Philosophie ainsi que l'année suivante. Cette année il y eut un nouveau régent, M. Paré, depuis Chanoine de Montréal, que la mort vient d'enlever, et qui a laissé, à cause de ses belles qualités, un souvenir bien cher à tous ceux qui l'ont connu. Le nombre des élèves s'accroissait considérablement. M. Paré, chargé de faire les Eléments avait 75 écoliers ; la Syntaxe avait au-delà de 50 étudiants : on ne divisait pas alors les classes quand elles étaient nombreuses. Les ecclésiastiques de ce temps travaillaient beaucoup. Ils avaient, comme je viens de le dire, des classes nombreuses ; on sent quel temps devait prendre la correction des devoirs. Ils avaient tous trois heures et demie de classe. De plus, à leur tour ils faisaient l'étude, et surveillaient à la récréation, vu qu'il n'y avait pas de maîtres chargés spécialement de ces offices. Au reste non-seulement tous les ecclésiastiques, mais même les prêtres assistaient aux récréations ; nous conversions beaucoup avec nos maîtres ; c'était pour nous sous plusieurs rapports un avantage précieux.

M. VALIN.

Aux examens de 1836, la maison eut encore l'honneur de la présence du gouverneur du pays, alors Lord Gosford. On lui fit une adresse en français et en anglais. Il ne répondit pas immédiatement, mais au dîner il fit un discours où il exprima avec chaleur :

sa reconnaissance pour l'accueil qu'on lui avait fait. Il ne s'était rien passé cette fois qui pût être désagréable. Malgré l'opposition qui existait alors à l'égard du gouvernement, Lord Gosford fut reçu avec un grand respect. Il logeait au Collège, il y passa la nuit. Plusieurs des hommes les plus marquants du pays assistaient aux exercices littéraires de cette année, qui eurent un grand éclat.

Les examens attiraient toujours un concours nombreux d'auditeurs. A l'époque où nous étions écoliers, ils duraient deux et même trois jours. Toutes les classes étaient interrogées et sur toutes les matières de leurs études ; il n'y avait que les élèves tout-à-fait incapables qui ne se présentaient pas, et leur absence, remarquée par leurs parents et leurs connaissances, était une humiliation pour eux. C'était au contraire un bien grand honneur de subir un examen où l'on était applaudi : cela excitait fortement au travail ; à l'approche de la distribution des prix, les récréations devenaient des études ; on tenait à ne pas être embarrassé en répondant. On ne subissait pas seulement l'examen sur les matières vues dans le dernier semestre ou trimestre, mais sur tout ce qui avait été appris dans le cours de l'année : ce retour sur toutes les connaissances acquises dès les premiers mois les fixait dans l'esprit.

M. NORMANDIN.

Des examens sur les matières d'études n'offrent guère d'attrait, surtout s'ils sont tant soit peu prolongés ; aussi pour attirer les spectateurs on avait recours aux pièces de théâtre. Après l'examen de chaque classe, il y avait un drame ; quelquefois c'étaient des scènes comiques. Pour les classes supérieures, pendant plusieurs années c'étaient des tragédies entières. De mon temps on a représenté Athalie, Cinna, Catilina de Voltaire, Jonathas, par je ne sais plus quel poète, les Foscari de Byron, Arthur de Bretagne dont le sujet avait été emprunté à Ducis, qui lui-même l'avait emprunté à Shakespeare. Il y avait dans ce drame

des scènes si tragiques qu'on entendait par toute la salle des gémissements ; il y eut même des cris d'effroi ou de pitié à certains moments. Aussi demanda-t-on que cette pièce fût de nouveau jouée l'année suivante ; ce qui eut lieu. Quelques-uns de ces drames avaient besoin de modifications pour être représentés dans un Collège ; il fallait faire disparaître les rôles de femmes, et quelquefois c'étaient les principaux personnages ; on sent que la vraisemblance devait avoir à souffrir de ce procédé. Et il fallait qu'un jeune professeur substituât de temps à autre des vers de sa façon à ceux de Corneille et de Racine, qu'il composât même des scènes entières pour remplacer celles où les femmes apparaissaient. Aussi j'ai entendu dire depuis à l'un de ceux qui s'étaient donné cette tâche : Il faut avoir la témérité de la jeunesse pour avoir osé ainsi défigurer des chefs-d'œuvre.—Cependant, ces tragédies ainsi modifiées plaisaient de même à l'auditoire, et recevaient des applaudissements. La dernière séance des examens se terminait par un plaidoyer ou un entretien littéraire. De mon temps on a reproduit de l'Iliade les discours d'Ajax, de Nestor, de Phénix à Achille pour l'engager à combattre. Une autre année ce furent les Martyrs de Châteaubriand qui furent mis à contribution dans les discours de Symmaque, de Hiéroclès et d'Eudore devant Dioclétien.

M. RICHARD.

Moi, j'ai vu reproduire le procès du Maréchal Ney, qui a commencé la réputation oratoire de Berryer ; j'ai aussi entendu un entretien prétendu de Bonaparte délibérant avec quelques-uns de ses conseillers sur l'opportunité de prendre le titre d'Empereur. On vous a déjà parlé du procès de l'Ecole libre ; un autre débat judiciaire qui fit une grande sensation, ce fut le procès de Lacenaire. Celui-ci était un scélérat coupable de meurtre avec un complice du nom d'Avril. Dans sa défense, il voulait justifier son crime par certains principes qu'on laissait se répandre dans la société. On s'empara de cette idée, et le procès devint une

discussion où l'on cherchait à faire voir les funestes effets pratiques de la liberté illimitée d'opinion laissée à la presse et à la parole ; la question de la peine de mort s'y trouvait aussi traitée ; la forme d'un procès qu'avait cette dissertation lui ôtait ce qu'elle pouvait avoir d'aride par elle-même, et elle fut entendue avec beaucoup d'intérêt.

Le rôle de Lacenaire était peu honorable à remplir, mais le discours par lequel il était censé se défendre était plein d'énergie, et se prêtait à la déclamation. Un élève prit un singulier moyen pour se le faire donner. Il dit au professeur : Vous êtes peut-être embarrassé pour le rôle de Lacenaire ; vous n'osez proposer à personne de représenter ce misérable ; eh bien, ne vous gênez pas à mon égard ; si vous trouvez dans mon caractère et dans mon physique quelque chose qui vous inclinerait à croire que je pourrais faire ce personnage, je l'accepterai ; il faut bien que quelqu'un se dévoue pour le remplir. Le rôle lui fut donné, et il s'en acquitta avec un admirable talent de déclamation.

M. DUCHARME.

En 1835 au lieu de plaidoyer, il y eut un entretien sur la littérature ; on s'y éleva fortement contre le réalisme, qui dès lors commençait à envahir ce domaine de l'esprit humain ; le beau idéal était présenté comme devant être l'objet de l'emploi du génie du poète et de l'artiste ; on y rendait hommage au talent des écrivains de l'antiquité, mais avec de fortes réserves sur leurs œuvres au point de vue moral, et on y déclarait trop exclusive l'admiration qu'on avait pour elles considérées même littérairement. On y déplorait le paganisme dominant dans l'éducation classique. La religion dans la sublimité de ses dogmes, la beauté de sa morale, les faits merveilleux de son histoire, la grandeur de ses héros, la noblesse des sentiments qu'elle inspire, était donnée comme offrant les plus beaux sujets que pouvait traiter un écrivain. Et qu'on le remarque, à cette époque, ni le P. Ventura, ni Mgr.

Gaume n'avait commencé cette lutte contre la littérature payenne, qui s'est soutenue depuis avec tant de vigueur, et qui a obtenu de Pie IX une si solennelle approbation.

M. RICHARD.

Je me rappelle que dans ma classe en 1828, on expliquait l'*Appendix de Dieu*: c'est comme vous le savez un abrégé de Mythologie; on passait une partie de l'année scolaire à apprendre avec ce livre toutes les aventures des dieux et déesses de l'Olympe. Sans doute rien d'obscène ne pouvait se trouver dans cet ouvrage composé par un religieux; et même dans le dernier chapitre on faisait en faveur du christianisme un argument des aberrations de l'idolatrie. Mais d'abord c'était une triste pâture à offrir à l'intelligence que ces fables ineptes et ridicules, au dépens de l'acquisition de connaissances d'un ordre plus élevé et d'une utilité incomparablement plus grande. Et puis, cette application de l'esprit fixée par la traduction sur cet ensemble d'erreurs et d'infamies n'était pas sans inconvénients. A l'occasion d'une question provoquée par un certain passage, que lui fit un de nous, le professeur crut qu'il pourrait y avoir du danger dans cet auteur classique. Il demanda et obtint un peu plus tard qu'il fut exclu de l'enseignement. Vous voyez que l'opposition au paganisme classique date de loin au Collège de St. Hyacinthe.

M. DUCHARME.

On sent quel travail imposait à quelques professeurs les exercices littéraires de ce temps. Il leur fallait préparer leurs élèves pour ces examens, exercer pendant longtemps les acteurs qui avaient à figurer dans les drames, voir à tout l'appareil que demandaient des tragédies complètes en cinq actes et à dix ou douze personnages, composer en tout ou en partie des plaidoyers ou des entretiens philosophiques ou littéraires, et quelquefois des compliments ou discours de

circonstance, vu la présence de hauts personnages. Et il ne faut pas oublier qu'à cette époque, les prix ne se décidaient pas d'après un certain nombre de devoirs faits dans le cours de l'année, mais d'après des compositions auxquelles les élèves se livraient tout-à-fait dans les derniers temps : la correction de chacune de ces compositions, thèmes, versions, vers, amplifications latine et française de chaque classe, se faisait par plusieurs professeurs réunis, et alors les maîtres n'étaient pas nombreux. Cet examen d'un seul devoir qui devait déterminer le prix, demandait un soin qui exigeait beaucoup d'application et de temps. Puis il y avait le prix de mémoire que les élèves obtenaient en apprenant par cœur de très longs morceaux des auteurs ; c'était quelquefois un livre de l'Enéide ou l'Art Poétique d'Horace tout entier. Quel temps ne fallait-il pas pour entendre une aussi longue récitation de la part d'un certain nombre d'élèves ? je dis un certain nombre, car tous les élèves de la classe n'étaient pas obligés de concourir.

M. VALIN.

Les examens, nous l'avons déjà remarqué, attiraient un grand concours de spectateurs ; on y venait de toutes parts, même de paroisses assez éloignées, quoiqu'on n'eût pas alors les facilités de communication que l'on a aujourd'hui.

J'y ai vu une fois Mgr. Turgeon, alors coadjuteur de l'Evêque de Québec, et des hommes haut placés dans la société laïque entre autres MM. Lafontaine, Caron, Morin qui déjà avaient acquis une grande célébrité. Assez longtemps d'avance, la foule envahissait les avenues du vieux collège ; au moment où l'on ouvrait les portes, elle se précipitait dans la salle malgré les précautions qui avaient été prises, et il fallait du temps pour rétablir un peu d'ordre, et commencer les exercices. Les examens se faisaient au troisième étage dans le grand dortoir. Une année on avait déterminé de faire entrer avant la foule les membres du clergé et les personnages marquants pour la dernière séance qui atti-

rait toujours le plus de monde. Les portes avaient été fermées avec soin pour que personne ne pénétrât dans la salle pendant le dîner qui la précédait. Mais le repas finissait à peine que l'on vint annoncer que cette salle était occupée par la foule. Il y avait quelque part auprès du collège une grande échelle pour servir en cas de besoin ; des hommes l'appliquèrent à la maison, ils entrèrent par les fenêtres du lieu des exercices, trouvèrent moyen d'ouvrir une porte latérale, et en peu de moments à l'aide de cette escalade la foule avait pris possession de la place.

Ce qui attirait un si grand concours aux examens c'étaient les drames tragiques et comiques que l'on jouait. Les matières classiques n'étaient pas écoutées avec un entier silence ; on entendait un certain brissement ; mais aussitôt qu'une pièce dramatique commençait, tout chuchottement cessait ; on écoutait avec l'attention la plus soutenue, le plus vif intérêt. Voilà ce qui s'est fait durant tout le cours de nos études.

M. RICHARD.

Les drames ont été abandonnés depuis. Je crois que le dernier qui se soit joué est le *Prince Constant* de Calderon en 1843. Je pense qu'on a eu raison de les faire disparaître. Les examens perdaient leur caractère propre pour devenir un théâtre. La préparation nécessaire pour bien représenter des tragédies entières faisait perdre beaucoup de temps, et fatiguait professeurs et élèves à raison de leurs autres travaux. Un certain nombre d'élèves tenaient plus à paraître avantageusement dans un drame attirant les regards et les applaudissements, qu'à se bien préparer pour un examen où on leur ferait quelques questions pour la forme, et où la réponse ne serait guère écoutée. Assez souvent le succès de la pièce demandait qu'on employât certains élèves peu distingués par leur travail, et le fruit de leurs études, mais qui étaient doués du talent de la déclamation ; leurs noms rappelés avec compliments dans le compte-rendu des journaux était pour eux un dédommagement de ce

qu'ils n'avaient point ou peu de prix. Et puis cela donnait aux élèves et aux spectateurs un goût théâtral dont on pouvait apprêhender les conséquences, comme certains faits l'ont prouvé.

M. VALIN.

Malgré ces raisons plus ou moins contestables, peut-être, il y a de grands exemples pour l'emploi de pièces dramatiques dans les collèges ; ce qui ferait voir que les inconvénients exposés ne sont pas reconnus partout ; il y a là un exercice fort utile pour former les élèves à la déclamation.

M. RICHARD.

Je ne serais pas opposé à ce que, non aux examens devant le public, mais dans le cours de l'année, on représentât, sans grand appareil, quelques scènes choisies des tragédies classiques pour en faire sentir les beautés littéraires et les fixer dans la mémoire des élèves ; ce serait un exercice qui aurait son utilité. Quant à la déclamation on s'y forme beaucoup mieux par le débit de discours, car il s'agit de préparer des hommes qui puissent parler dans les assemblées publiques, et non des acteurs pour le théâtre.

M. DUCHARME.

Depuis nombre d'années il n'y a plus d'examens publics, et cela, je crois, dans aucune maison de haute éducation dans le pays. Dans ce collège, c'est une simple distribution de prix, précédée d'une dissertation ou d'un entretien sur des questions philosophiques, littéraires ou sociales ; on choisit des sujets propres à instruire, qui gravent dans l'esprit des élèves et des auditeurs, des enseignements salutaires. J'ai assisté à plusieurs de ces exercices ; et j'y ai vu un grand nombre de membres du clergé, et outre les parents, beaucoup de citoyens éclairés, parmi lesquels se distinguaient des hommes occupant de hautes dignités.

M. VALIN.

Pour continuer l'histoire du Collège dans le temps que nous en étions élèves, je dirai qu'en l'année 1836, M. Clément Aubry, auparavant curé de St. Athanase, est entré dans la maison avec l'intention de s'y fixer, si la vie de séminaire pouvait lui convenir. C'était un homme de talents distingués, aimant l'étude, et très remarquable par ses originalités spirituelles. Il fut chargé de l'enseignement de la Philosophie ; il montra qu'il possédait bien cette matière ; il fut agréable et utile à ses élèves. Mais l'enseignement le fatiguait ; aussi, l'année scolaire expirée, il quitta là l'institution pour reprendre le ministère.

Cette même année la maison se recruta de deux nouveaux ecclésiastiques qui venaient de terminer leurs études; c'étaient M. Hyppolite Moreau, maintenant Vicaire-Général de Mgr. l'Évêque de Montréal, et M. Isidore Gravel, ci-devant Curé de Laprairie. Ces messieurs continuèrent à rendre service à la maison les deux années suivantes.

M. Désaulniers était professeur de Mathématiques et de Physique. Ses leçons dans cette dernière science, étaient écoutées avec une vive attention par ses élèves, à cause de la clarté avec laquelle il en exposait les principes, et de l'utilité pratique qu'il faisait reconnaître à ses applications. Il agrandissait sans cesse le domaine de ses connaissances en cette matière par ses études de chaque jour. En 1837, la maison fut pourvue d'un cabinet de Physique contenant un assez grand nombre d'instruments parmi lesquels se trouvaient la grande machine électrique et le télescope. Cette acquisition a été due à M. l'abbé Holmes, ce célèbre professeur et préfet des études du Séminaire de Québec. Dans un voyage en Europe, il choisit avec discernement et utilité, à prix assez réduits, des instruments de physique pour l'institution à laquelle il appartenait, et pour diverses autres maisons d'éducation. Il a toujours montré un intérêt bienveillant pour ce Collège.

M. RICHARD.

M. Désaulniers sut exploiter habilement les instruments mis à sa disposition. Il se livra à toutes sortes d'expériences qui intéressaient et instruisaient beaucoup ses élèves. Il en fit même devant le public, soit dans les exercices de la fin de l'année scolaire, soit dans les réunions qu'il convoquait et où il exposait devant de nombreux auditeurs les nouvelles découvertes faites dans cette science, celles surtout qui se rattachaient à l'électricité. Il aimait à faire voir les divers instruments aux personnes qui visitaient la maison ; il en expliquait le mécanisme, montrait l'usage que l'on en pouvait faire, et faisait ressortir l'utilité des inventions récentes. Il mêlait à ses explications, qu'il savait toujours rendre piquantes, de ces saillies originales si fréquentes chez lui, et qui étaient écoutées avec plaisir par ceux qui étaient les témoins. Aussi disait-on : "Ce qu'il y a de plus intéressant au Cabinet de physique de St. Hyacinthe, c'est le professeur qui le montre et en fait voir l'usage."

C'est M. Désaulniers qui a introduit l'étude de la Chimie dans la maison qu'il a pourvue d'un *appareatus* convenable pour l'enseignement de cette science. Ses leçons sur cette matière ont été reçues avec beaucoup de satisfaction, et un grand profit de la part des élèves. Ceux d'entre eux qui ont embrassé la carrière médicale se sont bien trouvés des connaissances qu'ils avaient acquises au Collège de St. Hyacinthe, et ils se sont plus à rappeler à leurs condisciples dans leur nouvelle carrière le talent et le succès de leur professeur.

M. VALIN.

Cet enseignement de la Chimie me rappelle une des plus singulières espiègleries que peuvent faire des écoliers. Si vous n'aviez pas l'air si sage, je craindrais de vous scandaliser en vous la racontant. Mais elle ne fera que vous amuser. M. Désaulniers avait parlé dans la classe du gaz nommé hilariant. Il avait dit à ses élèves qu'on pouvait connaître par ses effets le caractère de ceux qui en prenaient, et il avait annoncé

que des expériences seraient faites dans l'après-midi. Dans l'intervalle un complot se forma : on savait que le savant professeur n'était pas plus brave devant les vivants que devant les morts, et que son caractère naïf ne le rendrait pas défiant. Quand les élèves furent en classe, M. Désaulniers, dans l'intention de les amuser, commença à leur faire aspirer le gaz dont il avait parlé. Il en présente à l'un d'eux que je désignerai par son nom de baptême, Robert.—Non, je n'en prends point, dit celui-ci, je me connais, je suis très prompt ; si comme on le dit, ce gaz excite, je ne puis m'en empêcher de dire ou de faire des sottises. Un de ses condisciples insiste pour qu'il en prenne. Le professeur dit que le gaz ne pouvait produire l'effet qu'il craignait. Robert paraît se laisser persuader, imbibe son mouchoir du fluide, et fait semblant de l'aspirer fortement. C'est trop, lui crie M. Désaulniers.—Robert paraît être dans une sorte d'exaltation. Un des élèves lui dit un mot propre à le taquiner : "Tu m'insultes, reprend-il, et prenant un bâton qui se trouvait là comme par hasard, il fait mine de frapper. M. Désaulniers lui crie de s'arrêter. Robert se retourne vers lui avec un air menaçant. Le professeur craint qu'il ne le frappe ; la porte était ouverte, il sort de la classe en courant. Robert court après lui. M. Désaulniers crie : arrêtez-le ; les autres élèves le suivent ; ils l'atteignent et l'arrêtent. Robert semble revenir à lui, et paraît surpris de tout ce mouvement.—On lui dit ce qu'il avait fait. Je vous l'avais bien dit, reprend-il, et il se confond en excuses. M. Désaulniers n'a appris le tour que longtemps après.

M. NORMANDIN.

Voici une autre anecdote qui m'a été racontée. Parmi les élèves de M. Désaulniers il s'en trouvait un qui avait du talent pour le dessin, et avait acquis certaines notions de cet art. M. Désaulniers était avide d'avoir des connaissances sur tout ordre de choses. Il demande à son élève de lui donner quelques leçons de dessin. Quelque temps après en faisant sa classe

de Chimie, il interrogea celui-ci, qui ne sut guères que répondre, et reçut de sa part une réprimande. A la fin de la classe quelqu'un demanda au jeune dessinateur, comment réussissait l'élève qui suivait ses leçons, voulant parler de M. Désaulniers qui était présent.— A peu près comme moi dans la Chimie, répondit-il. Et de fait c'était assez vrai.

M. RICHARD.

Les faits plaisants qui viennent d'être racontés n'empêchaient pas les élèves d'avoir à l'égard de M. Désaulniers la plus haute estime, à cause de ses talents, de sa science, de son mérité sous tous rapports, et ils avaient pour lui une vraie affection correspondant à celle qu'il leur témoignait. Mais les écoliers sont toujours des éccliers : ils ne résistent pas à la tentation d'une espèglerie quand l'occasion s'en présente. N'est-ce pas vrai, Messieurs ?

En l'année 1837 et 38, M. Désaulniers reprit la classe de Philosophie, qu'il a faite avec un bien grand succès ; mais ce n'est que plus tard qu'il a étudié et enseigné les doctrines de St. Thomas. Parmi les professeurs de cette année se trouvaient M. Pierre Blanchet qui a depuis été le rédacteur de l'*Avenir*, et M. D'Orsonnens, aujourd'hui Professeur à l'Ecole de Médecine de Montréal.

M. DUCHARME.

Mil huit cent trente-sept—quel souvenir cette date rappelle ! Malgré les efforts faits par le directeur pour empêcher toute expression d'opinions politiques, nous ne pouvions ignorer le mouvement qui agitait tout le pays ; le sentiment patriotique ne pouvait être comprimé en nous. Quand nous avons appris que le soulèvement avait eu lieu, et qu'il fallait s'attendre à une rencontre avec les troupes anglaises, jugez quelle anxiété il y avait dans les cœurs de ceux d'entre nous qui avaient des parents partis pour le combat. Pendant que le Dr. Nelson se battait si vaillamment à St. Denis, son fils Arthur était ici. Il fut, on le pense

bien, joyeux de la victoire ; mais l'allégresse ne dura pas longtemps ; il put voir quelques jours après la lueur de l'incendie de St. Denis où brûlait la maison de son père. La bataille de St. Charles avait été désastreuse pour les patriotes. Je me rappelle encore vivement la pénible émotion que nous éprouvions en voyant la terreur répandue dans la ville ; on s'attendait à voir arriver à chaque instant les soldats anglais ; la plupart des citoyens qui étaient compromis dans le soulèvement avaient pris la fuite. On tremblait sur leur sort à cause des poursuites dont ils pouvaient être l'objet.

Pendant la nuit qui suivit, les grands écoliers veillaient en faisant une sorte de patrouille, pour qu'on fût en garde contre toute surprise fâcheuse. On sent que dans ces jours il n'était pas facile de se livrer à l'étude. Les anxiétés se calmèrent un peu, vu qu'on ne vit pas arriver immédiatement les soldats. Les craintes étaient dissipées, lorsque quelques jours après, une compagnie militaire entra à St. Hyacinthe. Son commandant vint demander qu'elle fut reçue au Collège, et il exprima le désir qu'elle fut bien traitée, parceque les soldats étaient exténués de fatigue. Ceux-ci furent reçus le mieux possible ; ils couchèrent deux nuits dans la salle de récréation sur de la paille qu'on y avait préparée. Il faut dire qu'ils se conduisirent bien ; on n'eut pas de vol à leur reprocher ; les écoliers se familiarisèrent avec eux. Un certain nombre d'entre eux étaient catholiques et voyaient les prêtres avec plaisir.

M. VALIN.

Nous eûmes encore une visite militaire l'année suivante, après la nouvelle insurrection qui eut un sort si fatal. Un régiment entier entra à St. Hyacinthe ; nous n'eûmes pas cette fois de soldats à loger ; mais le Collège eut à héberger le major-général McDonald, un des officiers les plus brillants de l'armée anglaise qui avait fait des prodiges de valeur à Waterloo ; c'était un homme d'une taille colossale. Il

était accompagné du Capitaine Torrance, et avait pour aide de camp, le jeune Lord Aberdeen, fils du ministre d'Etat de ce nom. Ces hôtes distingués se montrèrent gracieux. Le major général demanda à voir les élèves, et il leur donna un congé. Dès le lendemain ces militaires quittaient le village, laissant seulement un certain nombre de soldats qui occupèrent le palais de justice.

Il ne faut pas oublier une aventure qui a failli les compromettre. A cette époque les élèves de la maison s'amusaient à des exercices militaires ; ils avaient des fusils faits de bois avec lesquels ils faisaient la parade. De temps à autre il y avait des combats simulés. Une fois on représenta la bataille de Waterloo. Je me rappelle qu'un certain nombre d'élèves tombaient comme morts. En cette qualité ils ne pouvaient remuer jusqu'à la fin du combat. Une fois un écolier s'approcha d'un de ceux-ci, et lui fit, je ne sais quelle réplique : tu me le paierais, si je n'étais pas mort, lui répondit l'autre élève.

Or, un jour de congé, les écoliers partirent pour la promenade, étant sous les armes, comme cela se faisait de temps à autre. Un des soldats logés au palais de justice les vit venir. En apercevant ces fusils, il crut à une nouvelle attaque des insurgés ; aussitôt il donne l'alarme. Vite la compagnie court à ses carabines ; mais elle fut bientôt avertie de la méprise, et les soldats de Sa Majesté n'eurent pas la gloire de se mesurer avec la redoutable milice du Collège.

M. LANGEVIN.

Les exercices militaires qui avaient été longtemps en usage au Collège, étaient abandonnés depuis un certain nombre d'années. Ils ont été repris dans ces derniers mois. Nous avons entendu dire qu'à une certaine époque le bataillon collégial avait eu pour colonel M. Rodrigue Masson, le compagnon de M. Désaulniers, dans son voyage d'Europe dû à la liberalité de sa vénérable mère, et qui lui-même a toujours montré un si bienveillant intérêt à cette maison. Après

avoir commandé l'humble milice du Collège, il est devenu l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense, élevé ainsi par son mérite à une des plus hautes positions de l'Etat, honneur qui rejaillit sur le Collège où il a reçu son éducation.

M. DUCHARME.

A propos des troubles de 37 et de 38, je dois rappeler qu'il circulait des bruits compromettants pour le Collège à l'égard du gouvernement : le directeur et les professeurs étaient accusés de manquer de loyauté, d'avoir encouragé la contrebande, et favorisé le mouvement insurrectionnel. Craignant l'effet de ces rumeurs, Mgr. de Montréal, par l'entremise de son secrétaire, demanda aux prêtres de la maison un mémoire justificatif. Ils le firent, j'en ai pris moi-même connaissance dans le temps.

Le Mémoire établit que la question de contrebande avait été traitée au Collège sous le point de vue théologique, que les opinions diverses des auteurs sur cette matière avaient été citées dans les discussions qui avaient eu lieu, mais que les membres de la maison n'avaient jamais traité ce sujet devant des laïcs, et qu'ils n'avaient donné à ceux-ci aucune décision pratique favorisant la contrebande.

Les directeurs disaient ensuite qu'il n'y avait pas d'enseignement politique proprement dit au Collège de St. Hyacinthe, parcequ'ils comprenaient toute l'inconvenance qu'il y aurait à initier la jeunesse à des discussions sources de tant de difficultés, et aliment de querelles déplorables. Changer, disaient-ils, le sanctuaire paisible des lettres en arène politique, n'a jamais dû être, n'a jamais été une de leurs pensées.

Le Mémoire affirmait que toute discussion politique entre les élèves était sévèrement prohibée. De plus il établissait que l'enseignement philosophique et théologique de la maison sur l'obéissance à l'autorité était conforme à la doctrine apostolique, que venait de reproduire solennellement le chef de l'Eglise dans l'Encyclique *Mirari vos*, et il appelait en confirmation

de cette assertion les élèves tant ecclésiastiques que laïcs qui avaient suivi le cours de Philosophie dans les dernières années.

Il était rapporté qu'en 1835, une discussion sur la civilisation avait été soutenue par les élèves de Philosophie, dans laquelle les doctrines du libéralisme qui avaient amené la Révolution française, étaient flétries avec indignation, et où il était proclamé que la raison ne justifie pas la violence comme moyen de réprimer les abus du pouvoir. On ajoutait que divers écrits, faits par un professeur du Collège avaient été publiés sur les journaux contre la thèse favorable à l'insurrection, dans l'un desquels se trouvaient ces paroles prononcées récemment par O'Connell : " Je le déclare en présence de Dieu qui doit me juger, je repousserais la modification politique la meilleure, si elle devait coûter une seule goutte de sang."

Dans le document dont je parle, il était attesté que les Messieurs du Collège avaient déclaré à ceux qui les consultaient qu'il ne leur était pas permis de prendre les armes pour attaquer les troupes anglaises, et qu'ils ont refusé, à ceux qui se rendaient au camp de St. Denis et de St. Charles, leurs chevaux et certaines armes qu'il y avait dans la maison.

Je ne saurais assurer que ce mémoire remis à l'Evêque de Montréal ait été présenté au Gouvernement, mais il est certain qu'il n'y eut de la part de celui-ci aucune expression défavorable à la maison.

M. VALIN.

Si les membres du Séminaire se montraient si opposés à la rébellion qui a eu des suites si funestes, ils n'en partageaient pas moins les idées et les sentiments de leurs compatriotes sur la nécessité d'un redressement des griefs dont ceux-ci se plaignaient. Le 4 Novembre 1837, il se tint à la maison une assemblée où fut formé le projet d'une requête du Clergé au Gouverneur pour le prier d'aviser aux moyens de tranquiliser le pays. M. Prince, promoteur de la mesure, fut un des prêtres chargés de présenter cette requête à Lord Gosford.

Après la fatale journée de St. Charles, les prêtres du Collège ont caché pendant plusieurs jours dans leur maison quelques citoyens compromis dans le mouvement ; ils ont favorisé l'évasion du fils et du frère de l'honorable M. Papineau ; deux d'entre eux MM. Raymond et Désaulniers sont allés à Montréal intercéder auprès de Sir John Colborne, alors administrateur de la Province, en faveur des citoyens de St. Hyacinthe, retenus prisonniers pour leur participation à l'insurrection qui avait eu lieu.

Ils continuèrent au reste à être en bons termes avec le gouvernement. La dernière année que j'ai passé au Collège, nous avons reçu la visite de Sir Poulett Thompson, depuis Lord Sydenham, alors Gouverneur-Général. Je me rappelle la gêne qu'il parut éprouver quand il fut introduit dans la communauté ; pendant qu'on lui faisait entendre une adresse de bienvenue, il y avait chez lui une sorte de tremblement, et il répondit avec une voix entrecoupée et embarrassée ; du reste, il se montra très-affable.

M. DUCHARME.

Je ne me souviens d'aucun fait important de l'année scolaire 1838-1839. Les hautes classes avaient toujours les mêmes professeurs. Il y eut de nouveaux régents, entre autres M. Lévêque, M. Tétreau, et M. Prince qui sont encore dans la maison, puis M. Esdras Lamothe, mort curé de St. Aimé, et nous avons eu pour professeur d'anglais, M. McGilvray, décédé en 1840. Il est le premier qui soit mort dans la maison même.

M. VALIN.

L'année 1840 fut remarquable. La mort enleva Mgr. Lartigue, Evêque de Montréal, le jour de Pâques, 19 Avril. Cet illustre prélat avait toujours manifesté la plus grande bienveillance à cette maison. Il lui avait obtenu son incorporation civile ; il avait tenu à la pourvoir des professeurs qui pouvaient lui être le

plus utiles. Il venait de temps à autre la visiter, et lui donnait toutes sortes de témoignages de son intérêt. Malgré la distance des lieux, dans un temps où il n'y avait point de voies ferrées, nous l'avons vu à plusieurs reprises assister aux examens publics. Nous aimions à l'entendre prêcher ; il avait, on le sait, un talent de déclamation extrêmement remarquable.

Il avait un aspect sévère qui nous mettait un peu à la gêne en sa présence. On dit que ses lettres étaient brèves, concises, ayant en quelque sorte l'accent de sa parole. Cependant j'ai eu occasion de voir dans le temps une lettre qu'il adressait à M. Prince ; d'un bout à l'autre elle était écrite avec le ton du bafinage : elle était montrée comme une chose extraordinaire de sa part.

M. DUCHARME.

Le successeur de Mgr. Lartigue n'a pas montré moins de dévouement au Collège de St.Hyacinthe ; il l'a hautement favorisé, et il a contribué à sa prospérité. C'est lui qui en 1842 a constitué les prêtres du Collège en Séminaire, avec une organisation particulière et l'octroi de certains priviléges. Mgr. Joseph La-Rocque a été le premier Supérieur. Mgr. Bourget n'a cessé de s'intéresser efficacement à la maison tant qu'elle a été sous sa juridiction, et depuis il lui a donné encore de nombreuses marques de sa bienveillance.

M. GUERTIN.

Aussi une vive gratitude est-elle conservée dans ce Séminaire pour ce vénérable Prélat si distingué par ses hautes vertus, et ses œuvres admirables.

M. VALIN.

Il faut dire pourtant que le premier acte de Mgr. Bourget, devenu Evêque de Montréal n'a pas été en faveur de cette maison ; il lui a enlevé son directeur, M. Prince, qu'il a appelé auprès de lui. Il serait difficile d'exprimer la douloureuse émotion qui se fit

sentir dans la communauté à cette triste nouvelle. Malgré une certaine sévérité, M. Prince était l'objet d'une grande affection de la part des prêtres de la maison et des élèves. Les larmes qui furent répandues en cette occasion ont dû le prouver.

M. Prince eut pour successeur dans la direction du Collège M. Joseph LaRocque, et M. Raymond devint Préfet des Etudes.

M. DUCHARME.

En l'année qui suivit le départ de M. Prince, il arriva un fait, qui, je crois, est peu connu. Les Révérends Pères Jésuites venant d'arriver dans le pays, on songeait à leur donner un Collège. Celui de St. Hyacinthe parut pouvoir leur offrir une position convenable. M. Prince, autorisé sans doute de qui de droit, écrivit aux directeurs de cette maison pour leur demander s'ils ne seraient pas prêts à céder leur établissement à la Compagnie de Jésus, en entrant dans cet institut, ou en acceptant des places dans le ministère ; et on priait ces Messieurs de donner une prompte réponse.

Ils répondirent qu'une affaire de cette importance demandait une bien longue réflexion, que la vocation religieuse ne s'imposait pas ; qu'en supposant chez quelques-uns d'eux un certain attrait pour l'Institut des Jésuites, ils pouvaient bien ne pas être jugés lui convenir, et qu'ainsi leur avenir serait compromis. Ils disaient qu'ils n'avaient point de goût pour le ministère paroissial ; qu'occupés déjà depuis un certain nombre d'années à l'œuvre qu'ils accomplissaient, ils y avaient trouvé du bonheur et un succès qui semblait un signe que la Providence les voulait là où ils étaient ; que l'intention du fondateur avait été de faire de sa maison un petit séminaire pour le recrutement du clergé, sans exclure pourtant les élèves se destinant à la vie séculière. Et ils ajoutaient, que malgré tout ce que l'on pouvait attendre de l'enseignement des Jésuites si renommés comme instituteurs de la jeunesse, le clergé et la population préféreraient la conservation

de l'institution telle que constituée d'abord, se composant de prêtres du pays, sous la dépendance ~~de~~ de l'Evêque diocésain.

En vain on leur offrit des stalles dans le Chapitre de Montréal qui s'érigéait alors, les Directeurs du Collège maintinrent leur détermination, et la chose n'eut pas de suite.

M. NORMANDIN.

Il est heureux qu'il en ait été ainsi : car cela a amené la fondation du Collège Ste. Marie à Montréal, où la jeunesse d'élite de cette ville a reçu une brillante et forte éducation, sous la direction des Révérends Pères Jésuites ; et d'une autre part le Collège de St. Hyacinthe s'est maintenu avec son caractère primitif, et avec une prospérité croissante. La réunion de l'année dernière montre ce qu'il a fait pour la religion et la patrie ; nous nous flattions que la Providence qui l'a favorisé jusqu'à présent lui continuera sa bienveillance, et que son avenir correspondra à son passé.

Vous contribuerez pour votre part, mes jeunes Messieurs, à ce qui peut faire son honneur, en profitant de l'éducation que vous y recevez pour remplir avec succès les devoirs qui vous seraient imposés dans l'état ecclésiastique ou laïc. Puissent vos jours se prolonger assez pour vous permettre de prendre part, dans un certain nombre d'années, à une fête semblable à celle dont c'est aujourd'hui l'anniversaire, où vous vous féliciterez des fruits que vous aurez recueillis de l'enseignement qui vous est donné dans cette institution !

L E T T R E
DE
L'HONORABLE CHARLES DE ST. OURS
AU REV. M. GIROUARD. (*)

St. Ours, 8 Février 1821.

Monsieur,

Nous voici arrivés à une époque à laquelle il ne nous est plus possible de dissimuler le danger qui menace notre religion dans cette Province. Le petit nombre de prêtres et la difficulté d'en obtenir d'aucune partie de l'Europe doivent nous faire envisager que dans peu d'années plusieurs des paroisses qui n'ont à présent qu'un curé pour la desserte de deux ou trois, ne pourront être desservies que comme des missions, si nous ne nous hâtons de prévenir ce malheur qui doit être bien vivement appréhendé par notre clergé et par les laïques attachés à la religion dans laquelle ils ont eu le bonheur d'être élevés, et à qui il doit paraître terrible de prévoir que peut-être leurs descendants seront privés de cet inestimable avantage, à moins d'une action immédiate de leur part.

Nous nous étions flattés que notre Evêque aurait facilement obtenu du gouvernement la permission de faire venir de l'Europe un nombre de prêtres nécessaire pour le soutien de la religion de ce peuple Canadien, à qui le libre exercice en était accordé par la capitulation, lors de la Conquête, et qui par sa loyauté et son courage a prouvé à notre Mère-Patrie, pendant

(*) Voir page 21 de l'entretien.

la dernière guerre, qu'elle n'a pas de meilleurs sujets que les Canadiens Catholiques ; mais nous sommes trompés dans notre attente à ce sujet, et peut-être ce refus sévère des ministres de Sa Majesté, auquel nous devons cependant être sensibles, tournera à l'avantage de notre religion et de notre pays. Si nous prenons à temps les mesures nécessaires pour procurer de l'éducation à un nombre de nos jeunes garçons de campagne dans nos colléges de campagne, par ce moyen, nous pourrons espérer de nous procurer des prêtres dans peu d'années, et ceux de nos élèves qui ne prendront pas l'état ecclésiastique, deviendront des citoyens bien instruits, de sorte que nous tendrons en même temps à deux buts avantageux pour notre pays.

Je remarquerai ici que nos colléges des villes de Québec et de Montréal ne nous procureront jamais un nombre d'ecclésiastiques proportionné à celui que nous devons attendre de nos colléges de campagne. Les écoliers des villes en faisant leurs études, sont en général entretenus des projets de leurs parents qui les destinent à devenir des notaires, des avocats, des membres de la législature, et quelques-uns des Ecclésiastiques ; mais l'aisance et la dissipation ne manquent pas de les rendre en grandissant fort indifférents pour ce dernier état, et quand il faut se décider, ils choisissent naturellement ceux dont les dehors et la liberté les flattent davantage.

Il n'en est pas ainsi pour les écoliers de nos colléges de campagne. Appartenant à des familles dont les vues les plus ambitieuses se portent à voir leurs enfants prêtres, ce dont leurs parents les entretiennent et les flattent en toute occasion, ils mènent dans leurs familles une vie uniforme et tranquille avant d'aller au Collège et pendant le temps de leurs vacances, de sorte qu'ils désirent retourner à leurs études ; ce qui n'est pas le cas avec les écoliers de nos villes, et les jeunes gens se disposent par degré à prendre un état qui leur paraît d'autant plus avantageux qu'ils ne peuvent désirer ceux dont l'éclat leur est inconnu.

Voilà, je crois, ce que l'expérience nous a déjà bien

démontré, et ce quelle nous prouvera de plus en plus, si le plan que je vous propose peut réussir ; il n'y a pas un moment à perdre pour en tenter l'exécution qui serait trop tard dans quelques années.

En conséquence, je proposerais à Messieurs les Curés de la Rivière Chamblay, et aux laïques aisés du même endroit une souscription annuelle, sur une échelle assez considérable pour nous permettre de placer au Collège de *Yamaska* dont vorte générosité nous a offert le précieux avantage, au moins vingt écoliers pour le temps de huit années consécutives. Ces écoliers, enfants de bons habitants, seront choisis et recommandés par les Curés, à raison d'un, de deux ou de trois par paroisse, suivant la somme que nous obtiendrons, supposant toujours que les familles de presque tous ces écoliers contribueront à l'éducation de leurs enfants, en fournissant leurs lits, leur entretien, douze minots de blé et un peu d'argent, si c'est possible.

Cette souscription doit être libérale, car je ne voudrais pas l'étendre à plus de vingt-cinq ou trente souscripteurs, pour éviter les difficultés inséparables de la collection de sommes modiques qu'on obtiendrait peut-être de quelques-uns des habitants ; mais leur faible contribution en rendrait sans doute plusieurs exigeants quant à leurs propres enfants, ce qui gènerait les Curés dans le choix des écoliers que doivent fournir leurs paroisses respectives.

Nous vivons avec un peuple qui pour des objets de moindre conséquence, fait des souscriptions dont la générosité nous étonne ; imitons-le dans une circonstance qui doit être pour nous d'une conséquence d'autant plus grande qu'il ne s'agit pas moins que du soutien de notre religion menacée.

Une assemblée des souscripteurs que je prie de m'honorer d'un mot de réponse aura lieu à St.Charles le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être Monsieur
Votre très-humble et obéissant serviteur,
CHS. DE ST. OURS.

P.S.—Je dois vous informer que j'ai soumis ce plan à notre Evêque qui l'a fort approuvé; je l'ai aussi communiqué à Messieurs Bédard, Hébert et Debartzch qui ont déjà très généreusement souscrit.

N.B.—S'il se trouvait dans votre paroisse quelques-uns que je ne connais pas, et qui pourraient et voudraient se joindre à cette souscription, je vous prie de la leur communiquer et de me marquer en même temps qui ils sont.

Monsieur Girouard, Prêtre }
Curé de St. Hyacinthe. }

plan
aussi
tzch

ues-
ou-
e de
mps

